



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 035

Le mercredi 2 novembre 2022

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 2 novembre 2022

• (1635)

[Français]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 35^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

J'aimerais commencer par faire quelques rappels.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

Je rappelle aux participants qu'aucune capture d'écran ou photo de leur écran n'est autorisée.

[Traduction]

Chers collègues, je suis heureux de vous retrouver. J'espère que vous avez passé une excellente semaine en mon absence et que M. Barlow a pu présider le Comité dans les règles de l'art, comme il sait le faire.

Nous allons poursuivre notre étude sur l'insécurité alimentaire mondiale, mais je veux d'abord faire deux ou trois annonces. Nous avons des remplaçants aujourd'hui.

Je souhaite la bienvenue à Mme Lambropoulos, qui est ici pour remplacer M. Turnbull. Mme Bradford remplace quant à elle Mme Valdez. Bienvenue aux deux députées du Parti libéral.

M. Steinley remplacera M. Patzer, qui est en route, au moins pendant la première heure, et M. Shields remplace M. Barlow.

Je vous souhaite tous la bienvenue au Comité.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion que le Comité a adoptée le lundi 30 mai 2022, nous poursuivons notre étude sur l'insécurité alimentaire mondiale.

[Français]

Conformément à notre motion de régie interne, je souhaite informer le Comité que le témoin M. Raymond Orb n'a malheureusement pas réussi les tests de connexion requis avant la réunion.

[Traduction]

Nous nous sommes toutefois penchés sur le problème, et on dirait que cela va fonctionner. Les traducteurs sont suffisamment satisfaits pour qu'il puisse faire son témoignage. Je voulais juste m'assurer que tous les participants étaient au courant, conformément à la règle de régie interne.

Trois témoins comparaitront aujourd'hui. De l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, nous accueillons Tyler McCann,

qui est directeur général et qui se joint à nous par vidéoconférence. Bienvenue, monsieur McCann. De la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, nous accueillons M. Orb, comme je l'ai mentionné. Bienvenue à notre comité, monsieur Orb. Je crois qu'il se joint à nous virtuellement depuis Regina. De la Western Canadian Wheat Growers Association, nous avons Gunter Jochum, le président.

Bienvenue au Comité. Nous sommes impatients d'entendre vos témoignages.

Chers collègues, bien entendu, comme d'habitude, nous allons entendre la déclaration liminaire de chaque témoin avant de passer aux questions.

Monsieur McCann, vous êtes le premier sur la liste. Vous avez jusqu'à cinq minutes. Vous avez la parole, monsieur.

M. Tyler McCann (directeur général, Institut canadien des politiques agroalimentaires): Monsieur le président et distingués membres du Comité, merci beaucoup. Je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion de comparaître dans le cadre de cette importante étude.

La planète fait face à un immense défi: comment pouvons-nous produire assez de nourriture de façon durable, rentable et profitable pour réduire l'insécurité alimentaire dans le monde? Selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, les taux de sous-alimentation ont diminué jusqu'en 2014, et jusqu'en 2019, ils sont demeurés plutôt stables. Malheureusement, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a ensuite commencé à augmenter. Le Programme alimentaire mondial dit maintenant que près de 830 millions de personnes se couchent le ventre vide chaque soir, et 210 millions de personnes supplémentaires ont souffert d'une insécurité alimentaire aiguë en 2021 par rapport à 2019.

Au Canada, l'insécurité alimentaire est également en hausse. Le dernier rapport de l'Université de Toronto montre que la proportion de Canadiens dans cette situation est passée de un sur huit à un sur six en 2021.

Selon le Programme alimentaire mondial, il y a quatre causes à la crise alimentaire mondiale actuelle: les conflits, les chocs climatiques, les conséquences de la COVID-19 et les coûts.

Je vais parler aujourd'hui de ces quatre causes distinctes, mais très liées et de la façon dont le Canada peut proposer des solutions à chacune d'elles.

Je vais consacrer moins de temps à la première, mais il est important de reconnaître que le Canada devrait en faire plus en Ukraine et ailleurs dans le monde pour atténuer les conflits et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire. Le monde peut produire des quantités infinies de nourriture, mais sans sécurité, ces aliments ne seront pas acheminés où il le faut. Les conflits favorisent l'insécurité alimentaire, mais l'inverse est tout aussi vrai. Il peut y avoir un cercle vicieux dévastateur entre les deux.

La COVID-19 a eu des répercussions sur le système alimentaire mondial, mais au Canada et ailleurs dans le monde, le système alimentaire s'est tout de même montré très résilient. On ne pouvait peut-être pas acheter un nouveau véhicule, mais on pouvait facilement trouver des aliments sur les tablettes des épiceries. Certaines conséquences de la COVID-19 commencent également à disparaître. À titre d'exemple, même s'il n'est pas revenu aux niveaux pré-pandémiques, le coût du transport maritime est 30 % moins élevé que ce qu'il était à son plus fort en septembre 2021.

Les deux dernières causes sont très étroitement liées.

Les agriculteurs canadiens comprennent les conséquences des chocs climatiques. La sécheresse dans les Prairies et les inondations catastrophiques en Colombie-Britannique en sont deux exemples récents. Ces chocs se produisent partout dans le monde. Cette année, nous avons vu avec inquiétude les vagues de chaleur en Inde; les sécheresses en Chine, en Europe et dans le Midwest américain; et les inondations au Pakistan.

En Chine et en Inde, les chocs climatiques peuvent être particulièrement dévastateurs. Ces deux pays produisent plus de 30 % du blé dans le monde, mais il est presque entièrement consommé sur place. La Chine a des réserves pour résister aux chocs climatiques, contrairement à l'Inde et à d'autres pays. Dans l'éventualité où un choc climatique perturberait la production en Inde, où une perte de 30 % des récoltes serait équivalente à tout le blé produit par le Canada au cours d'une bonne année, les répercussions sur la sécurité alimentaire dans le monde seraient dévastatrices.

Le coût est le quatrième et dernier facteur mentionné par le Programme alimentaire mondial. On a beaucoup parlé de l'incidence de l'invasion russe par Poutine, mais les prix augmentaient déjà avant. Les pénuries, les perturbations de l'approvisionnement, la hausse du coût des intrants et la volatilité des marchés avaient déjà commencé à faire augmenter le coût des aliments en 2020.

Les solutions aux chocs climatiques et aux coûts sont similaires. Il faut un système de production alimentaire plus productif et plus résilient qui gaspille moins; des infrastructures plus fiables et plus efficaces; et un système commercial mondial efficace.

Je veux prendre une minute pour mettre l'accent sur la productivité, car elle nous permet de combattre l'insécurité alimentaire en produisant plus avec moins. Cette année, l'OCDE a dit que pour atteindre l'objectif de développement durable « faim zéro » et pour que le secteur agricole contribue à l'atténuation des changements climatiques, il faut accroître la productivité agricole de 28 % au cours des 10 prochaines années. C'est trois fois plus qu'au cours de la décennie précédente.

Au Canada, nous allons dans la mauvaise direction. Entre 1990 et 2000, la croissance annuelle moyenne de la productivité agricole a été de 2,4 % par année, mais au cours de la dernière décennie, elle est passée à 1,8 % par année. Nous devons renverser cette tendance. L'augmentation de la productivité agricole cana-

dienne sera bonne pour les agriculteurs, pour le système alimentaire mondial ainsi que pour l'environnement et la lutte contre l'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire est un problème mondial. Le Canada peut être un chef de file grâce à des solutions locales, mais pour avoir des solutions efficaces, une approche pangouvernementale est nécessaire.

Affaires mondiales devrait se servir de la prochaine stratégie indopacifique pour mettre l'agriculture et l'alimentation au cœur de notre stratégie dans la région et ailleurs dans le monde. Il faudrait aussi que ce soit des éléments centraux de notre approche en matière d'aide au développement à l'étranger.

Les organismes de réglementation, y compris Environnement et Changement climatique Canada, Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, doivent favoriser et faciliter l'accès aux outils nécessaires à la hausse de la productivité, y compris l'édition génomique, et ils doivent mettre l'accent sur l'harmonisation de nos approches avec celles de nos principaux partenaires commerciaux. Agriculture Canada et d'autres bailleurs de fonds doivent accroître et bonifier les investissements ciblés dans la recherche et le développement ainsi que dans la valorisation pour susciter une croissance grandement nécessaire. Le gouvernement du Canada tout entier devrait prendre des mesures pour travailler de manière plus cohérente dans le but d'aider le Canada à devenir un chef de file de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle mondiale.

• (1640)

La dernière chose que nous devons faire, c'est avoir une discussion plus explicite sur les compromis à faire et sur les conséquences imprévues qui pourraient survenir en essayant d'utiliser le système alimentaire pour atteindre plusieurs objectifs, y compris sur le plan de la sécurité alimentaire, de l'environnement et de l'économie. Nous n'allons pas dans la bonne direction pour atteindre tous ces objectifs, et nous avons besoin d'échanges plus approfondis sur ce que cela signifie.

Merci.

Le président: Merci, monsieur McCann.

Nous allons passer à M. Orb, qui a un maximum de cinq minutes à sa disposition.

Vous avez la parole, monsieur.

M. Raymond Orb (président, Saskatchewan Association of Rural Municipalities): Merci.

Je m'appelle Ray Orb et je suis président de la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, ou SARM. Je suis née, j'ai grandi et je vis dans la petite collectivité de Cupar, au nord-est de Regina, en Saskatchewan.

J'aimerais remercier le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de me donner l'occasion de faire part des réflexions de notre association dans le cadre de l'étude sur l'insécurité alimentaire mondiale.

Nos membres sont les administrations municipales rurales de la Saskatchewan. Nous représentons aussi les producteurs agricoles de la province en servant leurs intérêts. La SARM est la voix des régions rurales de la Saskatchewan depuis plus d'un siècle. Je suis impatient de vous présenter aujourd'hui notre point de vue sur cette question cruciale.

Nous traversons une tempête parfaite pour que le prix des aliments soit élevé compte tenu de la montée en flèche du coût du carburant, des fertilisants et d'autres intrants, auquel s'ajoute le conflit qui se poursuit en Ukraine. Nous croyons qu'il a une incidence négative sur les stocks mondiaux d'aliments, de carburant et de fertilisant. Le prix de ces produits augmente d'ailleurs considérablement.

Avant la guerre, la Russie et l'Ukraine exportaient de plus en plus de céréales et d'oléagineux. Le Canada perdait sa part du marché. Les producteurs du pays peuvent maintenant prendre de l'expansion pour combler le vide, mais ils doivent le faire au moyen de prix concurrentiels et de produits cultivés de manière durable. Le moment est venu pour le secteur agricole fiable et digne de confiance du Canada d'intervenir pour combler ces lacunes sur le marché mondial afin de contribuer à stabiliser l'insécurité alimentaire dans le monde. Nous ne pouvons pas rater cette occasion de soutenir pleinement une industrie qui apporte déjà plus de 110 milliards de dollars par année au PIB du Canada.

Avant de suggérer ce qui pourrait être fait pour tirer parti de cette occasion, je dois brosser un portrait des réalités auxquelles notre secteur agricole fait face.

La majorité des agriculteurs sont très endettés. Ils achètent des semences, de l'engrais et de l'équipement chaque année, et ils espèrent ensuite que la récolte sera exceptionnelle et qu'elle rapportera beaucoup de nombreux mois plus tard. L'endettement agricole augmente chaque année depuis 1993. Selon Statistique Canada, à la fin de 2021, la dette des agriculteurs canadiens atteignait 129 milliards de dollars, soit une hausse d'environ 8,6 milliards de dollars par rapport à l'année précédente. L'année d'avant, ce chiffre était de 5,34 milliards de dollars. La hausse des taux d'intérêt a remis en question la viabilité de certaines exploitations, ce qui pourrait avoir une incidence directe pour les consommateurs, ainsi que pour des emplois, soit un sur neuf au Canada, dans le secteur agricole et agroalimentaire.

Les difficultés avec lesquelles nous devons composer depuis le début de la pandémie de COVID-19 ont attiré l'attention sur la fiabilité de nos chaînes d'approvisionnement. Les grèves dans le secteur ferroviaire, les retards aux ports et le resserrement des restrictions à la frontière ont ralenti le déplacement des biens et des gens, ce qui a causé des perturbations directes des chaînes d'approvisionnement. Les exploitations agricoles qui veulent accroître leur productivité ou tirer parti de nouveaux débouchés ont de la difficulté à trouver et à retenir une bonne main-d'œuvre pour appuyer leurs plans.

Par ailleurs, ce qu'il faut surtout retenir, c'est que les producteurs agricoles canadiens ont besoin de l'aide du gouvernement pour pouvoir soutenir la concurrence internationale. Une proportion de près de 40 % des revenus agricoles aux États-Unis provient de mesures de soutien gouvernementales, et ce chiffre est de 38 % dans l'Union européenne. Pour pouvoir saisir l'occasion qui se présente et combler les lacunes sur le marché des céréales et des oléagineux, les producteurs canadiens ont besoin d'une aide équivalente maintenant, plus que jamais, alors qu'ils font face aux répercussions de l'inflation et d'une hausse des coûts du carburant.

Parlons maintenant des débouchés.

Nous devons augmenter de toute urgence le nombre de travailleurs qualifiés et non qualifiés, et améliorer les connaissances et les compétences des travailleurs actuels. Les agriculteurs doivent avoir accès à une main-d'œuvre agricole pour réussir et pour opti-

miser leur capacité à prendre de l'expansion. Le secteur agricole a également besoin d'un financement fédéral pour offrir des subventions visant à pallier la pénurie de conducteurs titulaires d'un permis de classe 1A. Nous avons aussi besoin que le gouvernement finance un programme d'incitatifs pour les travailleurs agricoles ainsi qu'un programme de maintien en poste de ces travailleurs. Il faut offrir plus de possibilités de formation lorsque des travailleurs agricoles sont nécessaires dans les champs pendant la récolte et l'ensemencement.

Nous pensons également que les personnes qui quittent l'Ukraine pour immigrer au Canada offrent une énorme occasion à saisir. La SARM demande au gouvernement fédéral d'évaluer son processus et les exigences pour les nouveaux arrivants afin de leur permettre d'obtenir les bons permis en vue d'intégrer la population active. Le gouvernement devrait se concentrer sur l'efficacité et réduire les obstacles pour que nous puissions accueillir rapidement ces immigrants ukrainiens dans notre province et sur le marché du travail.

Nous avons également besoin que le gouvernement fédéral règle le problème suivant. En mars, le gouvernement fédéral a imposé des droits de douane de 35 % sur les fertilisants importés de Russie et du Bélarus dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine. Les droits étaient censés servir de sanction contre la Russie, puisque les fertilisants sont une des principales exportations du pays vers le Canada. Cependant, les fournisseurs refilent directement ces frais aux agriculteurs. Nous comprenons l'utilité des sanctions, mais il serait préférable d'établir un partenariat avec le gouvernement du Canada pour que les intrants arrivent à temps et pour accorder un allègement tarifaire aux agriculteurs.

• (1645)

L'agriculture a...

Le président: Monsieur Orb, je suis désolé. Je vous ai donné environ 25 secondes supplémentaires. Je regrette de vous interrompre, mais je veux que nous ayons le temps de poser des questions. Je suis certain que vous pourrez en dire plus sur certains des points que vous avez soulevés et que mes collègues voudront aborder.

Nous allons passer à M. Jochum pour un maximum de cinq minutes, et nous passerons ensuite aux questions.

M. Gunter Jochum (président, Western Canadian Wheat Growers Association): Monsieur le président, distingués membres du Comité, merci. Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de comparaître devant vous.

Je m'appelle Gunter Jochum. J'ai une ferme à environ 20 minutes à l'ouest de Winnipeg, que j'exploite avec ma femme et ma fille. Je suis également président de la Western Canadian Wheat Growers Association.

Nous sommes une organisation bénévole de défense des exploitations agricoles qui se consacre à la mise au point de solutions stratégiques pour renforcer la profitabilité et la viabilité de l'agriculture et du secteur agricole. Nos membres cultivent des céréales, qui sont ensuite transformées en aliments. Lorsque la chaîne d'approvisionnement est perturbée, pendant une guerre et une situation économique instable, notre objectif qui consiste à maximiser la production de céréales pour en faire des aliments sert les intérêts nationaux et internationaux.

Les agriculteurs de ma génération, moi y compris, n'ont jamais connu d'années plus difficiles que celles pendant lesquelles la pandémie de COVID a sévi, et les répercussions perdurent. Les politiques liées à la COVID nous ont fait perdre des travailleurs et ont perturbé le transport. Elles ont entraîné une hausse du coût des aliments comme nous n'en avons jamais vu en 40 ans. L'inflation frappe durement les Canadiens à faible revenu. Les effets sur les personnes à faible revenu dans le monde seront catastrophiques.

Cela dit, nous sommes agriculteurs. Nous avons l'habitude des défis à relever. En fait, nous redoutons le pire des scénarios et nous nous préparons en conséquence tous les ans. Notre objectif est simple: produire plus de céréales année après année de la manière la plus efficace possible. Plus nous en produisons, plus nous pouvons en transformer en aliments et réduire les prix pour les consommateurs. C'est un calcul très simple.

L'objectif déclaré du gouvernement est de faire passer la valeur des exportations d'aliments canadiens à 75 milliards de dollars par année d'ici 2025. Dans le rapport Barton, on demande aussi moins de règles dans le secteur agricole, et nous sommes du même avis.

Le gouvernement a plutôt pris des mesures stratégiques, comme la taxe sur le carbone, qui font augmenter le coût de nos intrants. Au rythme actuel, la taxe coûte à mon exploitation environ 40 000 \$. Le gouvernement veut toutefois l'augmenter, ce qui pourrait me coûter pas moins de 136 000 \$ par année d'ici 2030. Cela va compromettre la viabilité et la durabilité de mon exploitation.

On a proposé une politique qui réduirait de 30 % d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre attribuables aux fertilisants — c'est certainement un objectif ambitieux. Le gouvernement a affirmé que c'est un objectif volontaire. Il a toutefois dit que nous n'avons pas le choix de l'atteindre. Or, différents scientifiques ont affirmé qu'il sera impossible d'atteindre cet objectif en utilisant les méthodes efficaces qui sont actuellement à la disposition des agriculteurs. Dans le meilleur des cas, une réduction de 14 à 15 % pourrait être possible. Il faudrait que la différence de 15 à 16 % provienne d'une réduction de l'utilisation de fertilisants.

La fertilisation, qu'il s'agisse de fumier ou d'engrais synthétiques, est ce qui contribue le plus au rendement. S'ils n'utilisent plus d'engrais ou en utilisent moins, les agriculteurs canadiens produiront moins, ce qui nuira encore plus à la viabilité des exploitations et réduira la quantité de céréales disponibles pour produire des aliments. Le résultat direct sera une insécurité alimentaire accrue au Canada et ailleurs dans le monde, surtout parmi les gens les moins bien nantis.

Les agriculteurs canadiens sont très efficaces. Les fertilisants font partie de nos intrants les plus coûteux. Nous ne nous en servons pas avec insouciance; c'est tout le contraire. Nous testons le sol et nous travaillons avec des agronomes pour créer des rotations de cultures ainsi que des plans et des cartes de cultures qui nous aident à faire une utilisation précise des fertilisants dans le but de maximiser le rendement par rapport à la quantité de nutriments utilisée.

La réduction proposée des émissions va-t-elle réduire la quantité de gaz à effet de serre? Peut-être au Canada, mais ailleurs dans le monde, cela ne représentera qu'environ 0,0028 % de la quantité totale de gaz à effet de serre. Est-ce que cela vaut vraiment la peine?

Si nous produisons moins, d'autres pays essaieront de compenser. En effet, des pays où les agriculteurs ne doivent pas composer avec

des taxes sur le carbone ou des cibles de réduction des gaz à effet de serre utiliseront plus de fertilisants pour accroître leur rendement, car les agriculteurs canadiens ne seront pas en mesure de leur faire concurrence. Ces pays vont donc émettre plus de gaz à effet de serre.

Vous êtes ici aujourd'hui pour parler des problèmes de chaîne d'approvisionnement, ce qui est très important. Nous le savons. Le message que nous voulons transmettre, c'est que le moyen le plus sûr de créer des problèmes de chaîne d'approvisionnement consiste à mettre des bâtons dans les roues des producteurs et du secteur agricole dans son ensemble en adoptant de mauvaises politiques.

• (1650)

Notre message est simple: laissez-nous faire ce que nous faisons le mieux, c'est-à-dire cultiver de façon durable des céréales sûres et de grande qualité pour nourrir les gens. Nous voulons offrir aux gens des aliments cultivés de la façon la plus responsable au monde. Si nos céréales inondent la chaîne d'approvisionnement, l'inflation ralentira, et ce sont les moins nantis qui en bénéficieront le plus. Notre message est le suivant: laissez-nous cultiver nos céréales le mieux possible.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Jochum.

Nous allons maintenant passer aux questions. Je pense que c'est M. Patzer qui prendra la parole en premier chez les conservateurs. Vous disposez de six minutes.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour leur présence aujourd'hui. C'est fantastique d'entendre vos points de vue, car chacun de vous a une perspective unique.

Je vais commencer par une question de base à propos du transport ferroviaire. Chacun de vous peut y répondre ou seulement l'un d'entre vous, cela n'a pas d'importance.

Monsieur Jochum, vous pouvez peut-être commencer. À l'approche de l'hiver, quelles sont les préoccupations de votre industrie au sujet du transport ferroviaire au pays?

M. Gunter Jochum: Ce qui nous préoccupe, c'est le fait que le transport ferroviaire a atteint sa limite. Le CN et le CP ont tous les deux affirmé qu'au cours du mois dernier, ils ont transporté une quantité inégalée de céréales, ce qui est une bonne nouvelle, mais nous avons vu ce qui s'est produit l'année dernière en raison des mauvaises conditions météorologiques ou des grèves. Dès que ce genre d'événement se produira, nous allons nous retrouver dans une très mauvaise situation. L'année dernière, nous avons réussi à passer au travers de ces périodes difficiles uniquement parce que les récoltes n'ont pas été bonnes. Cette année, nos récoltes se situent dans la moyenne ou peut-être au-dessus de la moyenne, alors, nous ne pouvons pas nous permettre des perturbations. Le gouvernement doit travailler avec les compagnies de chemin de fer pour s'assurer qu'il n'y ait aucun arrêt de travail et que le transport des biens s'effectue avec le moins de heurts possible.

M. Jeremy Patzer: Monsieur Orb, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Raymond Orb: Oui, je vous remercie, monsieur Patzer.

J'aimerais ajouter que, la semaine dernière, des représentants de la SARM ont rencontré à Ottawa le ministre des Transports, Mr. Alghabra, pour lui faire part de nos préoccupations. Nous avons également rencontré très récemment des représentants du CP et du CN, qui nous ont montré leurs plans pour l'hiver et le reste de la campagne agricole. Nous entretenons toujours des inquiétudes. Certaines concernent ce dont nous avons déjà parlé, mais nous avons notamment porté à l'attention du ministre le fait que nous demandons au gouvernement fédéral de faire du transport ferroviaire un service essentiel, particulièrement dans l'industrie des céréales et des oléagineux, car nous estimons que les agriculteurs ne devraient pas faire les frais des grèves, des mauvaises conditions météorologiques et de toutes ces choses. Il faut accorder une plus grande priorité au transport ferroviaire.

Ce qui nous inquiète également, c'est le problème concernant le chargement des navires dans le port de Vancouver lorsqu'il pleut, et tout le monde sait qu'il pleut assez souvent au port de Vancouver. Il faut couvrir les installations de chargement de sorte qu'on puisse procéder au chargement des navires 24 heures par jour, sept jours par semaine. C'est l'un de nos principaux problèmes, à savoir que le chargement des céréales dans le port ne se déroule pas aussi bien qu'il le devrait.

M. Jeremy Patzer: Je vous remercie beaucoup.

Lorsque nous avons discuté des problèmes auxquels les agriculteurs font face, nous avons parlé de l'allègement tarifaire, par exemple. C'est un coût qui est refilé au producteur. C'est la même chose en ce qui concerne la taxe sur le carbone; c'est aussi un coût qui est refilé au producteur.

Je me demande, monsieur Orb, si vous voudriez terminer vos propos au sujet de l'allègement tarifaire relativement aux engrais. Les engrais constituent un élément très important de l'agriculture, alors, si vous le voulez, vous pouvez prendre entre 30 secondes et une minute pour terminer vos commentaires à ce sujet.

• (1655)

M. Raymond Orb: Oui, certainement. Nous voulons demander au gouvernement fédéral de non seulement reconsidérer le tarif, mais aussi de contribuer à régler les problèmes visant la chaîne d'approvisionnement. Un grand nombre de nos engrais — particulièrement l'azote — sont produits au pays, mais il y en a un bon nombre qui proviennent de l'étranger, alors, il faut que le gouvernement fédéral accorde davantage de financement ou davantage d'intérêt à la question. Nous devons prendre conscience du fait que le gaz naturel est une ressource naturelle dont nous disposons au Canada, et nous n'avons pas besoin d'une taxe sur le carbone sur ces produits que nous avons au pays.

Le dernier point que je voulais faire valoir, c'est que le transport ferroviaire est un service essentiel.

M. Jeremy Patzer: Monsieur Jochum, serait-il juste de dire que votre remboursement de la taxe sur le carbone n'équivaut pas à la somme que vous déboursez pour payer cette taxe?

M. Gunter Jochum: Tout à fait. Cette année, la taxe sur le carbone ajoutera à elle seule une dépense d'environ 40 000 \$ pour mon exploitation. Ma ferme est une exploitation agricole familiale très viable. Nous n'avons aucun revenu d'appoint, alors, cette taxe nous fera très mal. L'augmentation croissante de cette taxe jusqu'en 2030 mettra en jeu la viabilité de ma ferme. La taxe sur le carbone est injuste, et je dirais qu'une taxe sur la production d'aliments de base est inacceptable à tous les niveaux.

M. Jeremy Patzer: Merci.

Il ne me reste qu'environ 30 secondes.

J'ai participé à une étude antérieure sur les biocarburants. On nous a dit que les biocarburants pourraient contribuer à augmenter la production, de sorte qu'on obtiendrait un plus grand volume sans accroître la superficie cultivée. Toutefois, est-ce que cela serait possible compte tenu du fait qu'on nous dit maintenant qu'on risque d'imposer une réduction de l'utilisation d'engrais?

M. Gunter Jochum: J'en doute. Les agriculteurs font déjà preuve d'une très grande efficacité.

L'année dernière a été fantastique. La pluie et les engrais sont bien entendu les éléments qui contribuent le plus à l'augmentation des rendements.

Le président: Je suis désolé, monsieur Jochum, mais nous allons devoir nous arrêter là. C'est maintenant au tour de M. Drouin, alors je suis sûr que vous aurez l'occasion de continuer.

Monsieur Drouin, la parole est à vous.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins qui sont avec nous virtuellement.

Mes questions s'adressent d'abord à M. Jochum.

Je ne suis pas d'accord avec certains de vos propos, mais je les respecte.

Pour ce qui est des engrais, savez-vous que le réseau de recherche 4B a effectué une étude qui lui a permis de constater que, si on adoptait la stratégie des 4B dans l'Ouest canadien, nous pourrions réaliser entre 50 et 75 % de notre objectif sans diminuer les rendements?

M. Gunter Jochum: Je n'ai pas entendu parler de cette étude.

Cependant, d'autres se sont penchés sur la question. Je pense que c'est Mario Tenuta de l'Université du Manitoba qui a dit que la stratégie des 4B ne permet pas à elle seule d'atteindre l'objectif de 30 % de réduction des émissions.

M. Francis Drouin: C'est ce que des scientifiques ont conclu. L'étude dont je vous parle porte seulement sur l'adoption de la stratégie des 4B dans l'Ouest canadien, ce qui n'inclut pas l'Ontario ou le reste du Canada. Nous pourrions réaliser entre 50 %... Fertilisants Canada l'a reconfirmé il y a seulement quelques mois. L'organisme a dit qu'il s'agit de chiffres prudents, car les recherches sur les 4B ont conclu qu'on pourrait atteindre entre 50 et 75 %, ce qui nous amènerait à 22,5 %, ce qui équivaut à 50 % de notre objectif.

J'essaie simplement d'établir certains faits. Je sais qu'il y a beaucoup d'informations erronées qui circulent au sujet des Pays-Bas, et nous n'essayons pas de véhiculer de fausses informations. Ni le ministre ni moi-même n'avons dit que nous allions mettre en œuvre par voie réglementaire l'objectif de réduction des émissions de 30 %. Nous avons affirmé que nous allons avoir recours à des mesures incitatives.

Vous avez dit que nous allions le faire par voie réglementaire. J'aimerais bien savoir où vous avez entendu cela. C'est la première fois que j'entends dire cela.

• (1700)

M. Gunter Jochum: Tout ce que j'ai entendu, c'est que le ministre a déclaré qu'il s'agit d'un objectif volontaire. En même temps, j'ai aussi entendu le ministre dire que ne pas atteindre une réduction des émissions de 30 % n'est pas une option.

M. Francis Drouin: Pouvez-vous fournir au Comité la citation que vous avez entendue de la part de la ministre, s'il vous plaît? Je n'ai jamais entendu la ministre dire cela. Je suis très proche d'elle. Je travaille avec ce bureau depuis sept ans. Je n'ai jamais entendu l'ancien ministre ou l'actuelle ministre dire cela auparavant. Je suis curieux de savoir où vous avez entendu cela et qui vous l'a dit, car je pense que c'est de la fausse information pour ce comité.

Si vous avez entendu la ministre dire cela, je vous corrigerais et je dirais qu'elle a dit publiquement et constamment qu'il s'agissait d'un objectif volontaire. Notre intention est d'offrir des mesures incitatives et non d'établir des règles à ce sujet.

Je me réjouis d'avoir ce débat, mais il doit reposer sur des faits.

M. Gunter Jochum: Je suis d'accord.

Je l'ai entendu de la bouche d'un tiers. Je n'ai pas entendu la ministre elle-même le dire. Je l'ai entendu d'un journaliste qui a demandé au gouvernement ce qui se passerait si nous ne pouvions pas atteindre une réduction de 30 %. La ministre ou son cabinet avait apparemment répondu que ce n'était pas une option.

M. Francis Drouin: Je tiens simplement à dire que les agriculteurs font de l'excellent travail. Certains d'entre eux sont très en avance sur la technologie. Ils sont en avance et ils font de l'excellent travail.

Nous avons également accordé 17,5 millions de dollars au Conseil canadien du canola pour aider davantage d'agriculteurs à mettre en œuvre certaines des pratiques que beaucoup d'entre eux utilisent déjà. Nous essayons simplement d'en généraliser l'utilisation par des mesures incitatives. C'est ainsi que nous essayons de faire avancer les choses.

Je ne cherche pas à me disputer avec vous. Je suis d'accord pour dire que les agriculteurs font de l'excellent travail. Nous essayons de faire en sorte que ces pratiques soient adoptées à plus grande échelle par tous ceux qui font déjà un travail remarquable.

Est-ce qu'il me reste du temps?

Le président: Il vous reste une minute et demie.

M. Francis Drouin: Je vais laisser le reste de mon temps à Mme Taylor Roy.

Merci beaucoup. Je suis reconnaissant à tous les témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

J'ai une question concernant... Je crois que vous avez parlé, monsieur McCann, des chocs climatiques et de ce qu'ils causeraient en Chine et en Inde, et vous avez insisté sur la nécessité de s'attaquer à la crise climatique.

À votre avis, dans quelle mesure est-il important de développer des technologies à faibles émissions et de les adopter dans le secteur agricole pour la sécurité alimentaire à long terme?

M. Tyler McCann: À long terme, c'est assurément important, mais il ne faut pas perdre de vue le court terme. Ces chocs climatiques ne vont pas seulement se produire dans 5, 10 ou 15 ans. Nous avons besoin de démarches, de pratiques et de solutions assorties de systèmes en place pour que nous soyons en mesure de réagir l'année prochaine, si la vague de chaleur ou la sécheresse qui vous préoccupait en Chine cette année s'aggrave.

Oui, nous devons envisager des solutions à long terme, mais nous ne pouvons pas perdre de vue la nécessité de nous adapter dès aujourd'hui. C'est un risque en Chine et en Inde. C'est un risque au Canada aussi. M. Jochum a vécu une sécheresse. Nous devons en faire davantage pour nous assurer que l'agriculture dans le monde peut résister à ces chocs.

Bien sûr, l'atténuation est importante, mais nous ne pouvons pas perdre de vue la nécessité de nous adapter aujourd'hui.

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur McCann et madame Taylor Roy.

Je cède maintenant la parole à M. Perron pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être avec nous aujourd'hui. Je poursuivrai avec M. McCann.

Monsieur McCann, vous parlez de l'urgence des mesures pour contrer les changements climatiques. Comme on peut le voir, l'agriculture est parmi les secteurs les plus touchés.

Pensez-vous que l'idée d'apporter un soutien direct aux producteurs agricoles qui adoptent de bonnes pratiques et de reconnaître et rétribuer financièrement l'amélioration de la performance agricole des exploitations pourrait être une voie à suivre?

• (1705)

M. Tyler McCann: Oui. Cela peut manifestement être une partie de la solution.

Lorsqu'on regarde ce qui se passe actuellement aux États-Unis ou en Europe, on voit que les gouvernements investissent d'énormes sommes d'argent. Toutefois, l'approche américaine en est une où on investit pour trouver des solutions. Il n'est pas seulement question d'appuyer des pratiques qu'on connaît aujourd'hui ou d'appuyer les producteurs qui adoptent des pratiques comme celle des éléments nutritifs 4R. Il est aussi question de trouver des solutions, de découvrir de nouvelles pratiques, de mettre en place des systèmes qui rendent les choses plus faciles pour le gouvernement non seulement pour appuyer les producteurs, mais aussi les marchés.

On voit que des compagnies et des consommateurs sont prêts à payer davantage, mais on a besoin de mettre en place des systèmes qui laissent ces compagnies et ces producteurs payer pour l'obtention d'une meilleure performance. Les solutions devraient venir du gouvernement, mais ce dernier devrait aussi appuyer des solutions qui viennent du marché.

M. Yves Perron: D'accord. Ce que vous dites est intéressant.

Que pensez-vous de ce qu'on importe?

Au Comité, on parle beaucoup d'exporter plus de produits. On importe aussi beaucoup de marchandises agricoles. On se retrouve dans un contexte où on demande à nos producteurs locaux de faire de grands efforts et d'améliorer constamment leurs performances, mais j'ai l'impression qu'on ne demande pas grand-chose aux producteurs étrangers qui exportent leurs produits ici.

Comment pourrait-on développer une forme de réciprocité des normes?

Prenons l'exemple d'une tomate mexicaine qui coûte moins cher que la tomate québécoise à l'épicerie. Cette tomate mexicaine a tout de même traversé le continent pour arriver à l'épicerie. Il y a une empreinte carbone. Pensez-vous qu'il existe une façon de mesurer cela?

Auriez-vous des recommandations à faire à ce sujet?

M. Tyler McCann: Oui.

Il est d'abord important de souligner que le transport des denrées agricoles représente habituellement une très petite partie de l'empreinte carbone de ces produits.

Cela dit, il est évident que nos producteurs devraient pouvoir être concurrentiels dans les marchés où ils exportent leurs produits, mais ils devraient également pouvoir l'être ici, au Canada.

Il est évident que les normes aux frontières canadiennes sont importantes, mais on a besoin d'un meilleur système international. On a vu, au cours des dernières années, que les règles de commerce international ne fonctionnent pas comme elles le devraient. On devrait appuyer les efforts qui sont faits pour trouver une solution afin de pouvoir retrouver un système de commerce international qui fonctionne correctement.

M. Yves Perron: D'accord.

Vous nous lancez un beau défi. Si vous avez des propositions précises, nous allons les accepter avec grand plaisir.

Toujours en ce qui a trait à la compétitivité de nos producteurs locaux vis-à-vis de l'étranger, on demande à nos producteurs locaux d'être très performants, et ceux qui font de l'exportation se retrouvent en compétition avec d'autres. Je pense que c'est M. Orb qui a donné des pourcentages de soutien aux producteurs agricoles, qui étaient de l'ordre de 40 % aux États-Unis et de 38 % en Europe. Ici, ce pourcentage est très bas. Pensez-vous qu'il y a un virage important à opérer au Canada à cet égard?

M. Tyler McCann: Je pense qu'on devrait toujours être conscient de l'efficacité de cet appui. L'important, ce n'est pas forcément le montant qui est versé, mais plutôt la façon dont l'argent est versé et l'efficacité de cet appui. Au Canada, des programmes de gestion de risque sont disponibles, mais ce ne sont peut-être pas les outils les plus efficaces.

Je crois que l'investissement de 3 milliards de dollars américains que le département américain de l'Agriculture est en train de faire pour le programme Climate-Smart Commodities est très efficace. Cet argent sera aussi utilisé pour appuyer et attirer les investissements du secteur privé. C'est un montant assez faible en ce qui concerne l'appui au secteur agricole, mais c'est un montant qui aura des retombées pendant des années.

Il s'agit vraiment de déterminer comment on peut mieux appuyer nos producteurs et mieux investir dans le système pour avoir de meilleurs résultats, au bout du compte.

• (1710)

M. Yves Perron: Monsieur McCann, il y a aussi des façons de soutenir nos producteurs qui ne coûtent rien. Je pense, par exemple, au maintien des systèmes comme celui de la gestion d'offre. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Tyler McCann: En ce qui concerne la question du lait, on voit que le marché du lait mondial est en train de changer. Le Canada a peut-être un rôle à jouer dans l'exportation de produits comme la poudre de lait.

Il est indéniable que, au Canada, il y a un système qui fonctionne, qui aide nos producteurs et qui permet de s'assurer que des produits sont aussi disponibles pour les Canadiens.

Le président: Merci beaucoup, messieurs McCann et Perron.

Je donne maintenant la parole à M. MacGregor pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de comparaître devant le Comité aujourd'hui. Nous sommes vraiment contents des témoignages qui nous aident à formuler certaines conclusions pour le rapport que nous voulons déposer sur ce sujet important.

Monsieur Orb, j'aimerais m'entretenir avec vous. J'ai pris quelques notes sur les témoignages de la Fédération canadienne de l'agriculture et de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario. Dans leurs témoignages, toutes deux ont exprimé des inquiétudes quant à l'empiètement sur les terres agricoles.

Étant donné que vous représentez les municipalités rurales de la Saskatchewan, je me demande simplement... Je veux dire, nous savons que, bien sûr, les décisions relatives à l'utilisation des terres sont provinciales et qu'elles tombent sous la responsabilité des municipalités, qui sont des créatures de la province. Pourriez-vous nous parler un peu de la façon dont les terres agricoles sont protégées contre cet empiètement en Saskatchewan? Je pense que votre point de vue est unique. Voyez-vous un rôle que le gouvernement fédéral peut jouer dans la préservation de ces précieuses terres agricoles, étant donné que nous parlons du thème de la sécurité alimentaire et de la façon dont les terres font partie intégrante de cet enjeu?

M. Raymond Orb: En Saskatchewan, nous n'avons aucune politique en place qui protège réellement [*difficultés techniques*]. Nous savons que nos voisins de l'Alberta en ont une. Ils ont un programme qui, je pense, concerne davantage les grandes villes, mais pas nous. Je suis désolé de ne pas pouvoir vous aider à ce sujet.

Cependant, nous savons que, dans l'ensemble du Canada, environ 55 000 acres — donc, environ 25 000 hectares — sont soustraits chaque année à la production agricole et utilisés pour l'urbanisation. La Ville de Saskatoon, qui est la plus grande ville de la Saskatchewan, a maintenant une politique qui interdit l'étalement. En fait, elle réaménage certaines zones à l'intérieur de la ville, alors je pense que Saskatoon a une bonne politique d'utilisation des terres.

Je ne sais pas si cela répond directement à votre question, mais c'est tout ce que je peux vous donner comme information.

M. Alistair MacGregor: Oui. C'est toujours intéressant. Je viens de la Colombie-Britannique, où nous sommes tous au courant de notre réserve provinciale de terres agricoles. En fait, juste de l'autre côté de la rue où j'habite, la terre est préservée à cette fin. J'étais simplement curieux. Nous reconnaissons tous qu'il s'agit d'une question importante, alors si le gouvernement fédéral peut jouer un rôle quelconque...

J'aimerais aborder un sujet dont vous avez également parlé, à savoir la dette agricole, qui ne cesse de croître depuis les années 1990. Cela remet en question la viabilité de nombreuses exploitations agricoles canadiennes.

Je pense que c'est à vous que je vais poser la question, monsieur McCann, parce que vous disiez que nous avons besoin d'une augmentation de la productivité au Canada pour résoudre bon nombre de ces problèmes. Pourriez-vous nous parler un peu de la façon dont la dette agricole croissante est liée à cette question et de la façon dont le Comité doit s'y prendre pour contribuer à favoriser l'augmentation de la productivité agricole? Comment pouvons-nous y parvenir alors que tant d'exploitations agricoles sont lourdement endettées et que la dette augmente à un rythme assez rapide depuis les années 1990?

M. Tyler McCann: Avant de parler de la dette, il est toujours important de la replacer dans son contexte. La dette en soi n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Elle permet aux producteurs d'investir dans leur entreprise. Elle permet aux producteurs d'acheter des terres, des équipements et des machines. Oui, la dette augmente, mais nous constatons que la valeur des actifs augmente également. La valeur nette de nombreuses exploitations agricoles augmente en même temps.

Je pense donc que la dette doit être replacée dans son contexte. Il s'agit en fait de savoir comment faire en sorte que nos exploitations soient rentables au bout du compte. L'augmentation de la productivité permet à nos exploitations d'être plus productives et plus rentables à terme. Cela peut leur permettre de mieux assurer le service de la dette qu'elles ont.

De toute évidence, compte tenu de la technologie et des progrès qui s'annoncent, nous avons besoin d'exploitations agricoles rentables, capables d'investir dans ces ressources pour pouvoir les mettre en pratique. Nous avons parlé de la possibilité de réduire les émissions dues aux engrais. Une grande partie de l'équipement nécessaire à cet effet est assez coûteux, et les exploitations doivent être en mesure de faire face à cette dette. Elles doivent l'assumer en sachant que, encore une fois, il s'agira d'une dette productive. Cette dette leur permettra de faire des investissements qui serviront à rembourser cette dette. Elle leur permet de se développer et de continuer.

L'histoire de la dette et de l'agriculture est complexe, mais aujourd'hui, si vous regardez ce que font les agriculteurs, leurs pratiques, leurs investissements, cela ne semble pas les freiner. C'est une bonne chose pour le pays et pour le monde entier, car nos agriculteurs font les investissements dont ils ont besoin pour être plus productifs, plus efficaces et pour continuer à se développer.

• (1715)

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur le président, je vais réserver ma prochaine question pour le prochain tour. Merci.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacGregor et monsieur McCann.

C'est maintenant au tour des conservateurs.

Monsieur Shields, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

Je pense qu'au début, M. Orb a exprimé certaines choses dont je dirais que... Les gros joueurs ne sont pas à Las Vegas. Les gros joueurs sont dans les fermes, car ils investissent tout ce qu'ils ont — pour les semences, les engrais, l'équipement — afin de pouvoir démarrer la saison. Avec un peu de chance, ils obtiennent des résultats des mois plus tard.

Lorsque vous avez parlé des engrais et des coûts, j'ai pensé que le principe des 4B était assez répandu et que beaucoup de gens le pratiquaient, car les engrais sont chers. Dans le monde avec lequel vous êtes en contact, monsieur Orb, trouvez-vous que le principe des 4B est assez bien compris et largement utilisé?

M. Raymond Orb: Je pense que le principe des 4B est mieux connu maintenant qu'il l'était auparavant. Notre gouvernement provincial l'a approuvé, et notre ministre de l'Agriculture ici en Saskatchewan en parle à de nombreux producteurs.

De nombreux producteurs le font déjà...

Le président: Monsieur Orb, je vous présente mes excuses. J'ai arrêté l'horloge. Je pense que nous avons un petit problème technique avec certains de nos interprètes.

[Français]

M. Yves Perron: L'interprète nous signale que les propos sont inaudibles.

[Traduction]

Le président: Nous allons vérifier cela. Je vais demander à la greffière de s'en occuper.

Je suis désolé de vous avoir interrompu, monsieur Orb. Essayez de continuer. Il semble qu'il y ait eu un petit problème avec votre Internet, mais essayez de continuer et nous verrons bien.

M. Raymond Orb: Merci, monsieur le président. Je vais essayer à nouveau, en espérant que vous pourrez me comprendre.

En ce qui concerne les 4B, je pense que c'est un principe qui est mieux compris dans notre province. Beaucoup de nos agriculteurs le font déjà en raison du coût élevé des engrais. Beaucoup d'entre eux n'ont pas pu acheter les engrais avant que les prix augmentent de façon spectaculaire au printemps dernier.

Je pense que nous devons également parler des nouvelles technologies, car avec les nouvelles technologies et les innovations, les agriculteurs ne seront probablement pas en mesure d'économiser de l'argent en recourant aux engrais. Je pense qu'à l'heure actuelle, le problème est que les agriculteurs ne disposent généralement pas de ces technologies. Elles sont très coûteuses. Demander aux agriculteurs de s'endetter davantage à cause d'une politique du gouvernement fédéral qui nous dit, d'une part, que nous devons produire plus de nourriture et, d'autre part, que nous devons réduire nos émissions... Nous ne sommes pas sûrs de pouvoir y parvenir avec l'adaptation et l'équipement dont nous disposons actuellement dans nos fermes. C'est une préoccupation que nous avons.

Pour revenir à la déclaration de M. Drouin, je suis d'accord, mais je pense que cela inquiète vraiment de nombreux agriculteurs. Il y a aussi un effet négatif. Cela crée un clivage entre les villes et les campagnes, et peut-être de mauvais sentiments entre les citadins et les ruraux, car de nombreux agriculteurs sont accusés de polluer, alors que l'agriculture ne représente qu'environ 10 % du total des gaz à effet de serre émis dans tout le pays. Nous ne comprenons pas pourquoi on montre du doigt les agriculteurs. Peu importe ce que nous faisons, les agriculteurs s'adapteront et seront en mesure de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais je pense que nous avons besoin de plus de temps et d'innovation pour y parvenir.

M. Martin Shields: J'ai notamment accès à de l'information provenant des districts d'irrigation. Les plus importants se trouvent dans ma circonscription. Le District d'irrigation de l'Ouest dit que ses coûts d'exploitation ont augmenté de 53 % d'une année sur l'autre. C'est une énorme augmentation des coûts.

Est-ce que vous constatez des augmentations de coûts similaires dans l'organisation avec laquelle vous travaillez?

• (1720)

M. Raymond Orb: Absolument. Les coûts de nos producteurs ont également grimpé en flèche.

Bien sûr, les prix des grains ont augmenté, et si les agriculteurs sont capables d'en tirer profit, si les agriculteurs ont de bonnes récoltes, l'augmentation des prix est peut-être moins pénible.

Réussir à obtenir une récolte semble être un immense défi. Cette année, une grave sécheresse a touché une grande partie de notre province, ainsi qu'une partie de l'Alberta, et les agriculteurs n'ont pas eu beaucoup de pluie, ce qui a entravé la croissance des cultures. Les prix élevés des intrants sont souvent un signal d'alarme pour les producteurs.

M. Martin Shields: Vous avez mentionné une autre chose. Il est entendu que les agriculteurs sont des preneurs de prix. Ils ne peuvent pas transférer l'augmentation de leurs coûts. Ils doivent absorber toute augmentation de prix qui leur est imposée.

Vous avez parlé du transport ferroviaire. Ce n'est que le début. Le problème avec le transport ferroviaire... En 2013 et 2014, le CN n'a pas livré un seul chargement de grains en provenance du Nord de l'Alberta, par exemple. Vous avez le port où ils ne travaillent pas s'il pleut, peu importe la protection contre la pluie. Ensuite, vous avez tous les bateaux dans le port et les gens qui se plaignent des bateaux dans le port et des surestaries, parce que les choses ne fonctionnent pas bien.

Avez-vous des commentaires à faire sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, depuis votre ferme jusqu'au moment où le produit est chargé sur un bateau et expédié?

M. Raymond Orb: Je pense que depuis 2013, à l'exception de ce qui s'est passé l'année dernière en Colombie-Britannique, nos expéditions de grains se sont faites de manière plus efficace, mais bien sûr, les inondations de l'année dernière en Colombie-Britannique ont empêché une grande partie des grains d'être acheminés en temps voulu.

Le gouvernement fédéral est attentif au transport, et je pense que le ministre des Transports estime que le transport des grains devrait être un service essentiel, mais je sais qu'il y a des problèmes logistiques à cet égard, à cause des syndicats et des gens qui ont des contrats et ainsi de suite. Il faut qu'ils les respectent.

Je pense que nous devons aussi regarder, peut-être, du côté du port de Churchill, dans le Nord-Ouest du Manitoba. Ils sont en train de moderniser la ligne ferroviaire, et ils ont apporté de nombreuses améliorations à ce port. Des fonds fédéraux y sont consacrés, ce qui est tout à l'honneur du gouvernement fédéral. Nous devons examiner cela également.

Le président: Merci, monsieur Orb.

Merci, monsieur Shields.

Nous allons maintenant passer à M. Louis, qui participe virtuellement.

La parole est à vous.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins. Nous vous savons gré de votre participation.

Je vais commencer par adresser mes questions à M. McCann, de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires.

Vous avez évoqué la nécessité de continuer à tendre vers une production plus importante et un système alimentaire plus résilient, et vous avez dit que votre objectif était de travailler avec les agriculteurs pour qu'ils puissent produire plus avec moins. C'est un thème qui revient souvent aujourd'hui. Cela aiderait à nourrir les Canadiens, et cela aiderait à nourrir le monde. Je pense que nous pouvons tous convenir que ce serait bon pour nos agriculteurs, tout en étant bon pour notre environnement.

Pouvez-vous parler au Comité de votre « initiative de durabilité environnementale intitulée À l'avant-garde des solutions durables [...] dont le but est de faire progresser les solutions stratégiques qui appuient les améliorations continues du secteur en matière de durabilité »?

M. Tyler McCann: Nous avons un programme de recherche en cours, et la réalité, c'est que les agriculteurs ont apporté des améliorations importantes au Canada.

Les agriculteurs canadiens ont été des chefs de file mondiaux dans le développement et l'adoption de pratiques de production sans labour. La production sans labour est probablement la meilleure chose que les agriculteurs canadiens aient pu faire pour l'environnement. Il est toujours important de reconnaître que les agriculteurs ont largement développé ces technologies, ces approches, en Saskatchewan et dans les Prairies. Ils ont adopté ces technologies et ces pratiques de leur propre chef, parce que c'était logique. Encore une fois, c'était bon pour le sol, bon pour leur entreprise, et cela a eu une incidence formidable sur notre capacité de stocker le carbone dans le sol.

Nous estimons qu'il faut nous demander comment nous pouvons continuer à le faire. Comment pouvons-nous continuer à cerner les pratiques qu'il est logique que les agriculteurs adoptent et qui sont bonnes pour eux, bonnes pour l'environnement et qui produisent d'importants avantages connexes? Cela concerne des choses comme la santé des sols. Nous prenons en compte ce que nous savons de la variabilité. Pourquoi ne développons-nous pas un système qui soutient les agriculteurs lorsque ce qui fonctionne sur la ferme de M. Jochum au Manitoba ne fonctionnera pas sur ma ferme dans l'Ouest du Québec? Nous avons besoin d'une réponse politique plus dynamique qui permet cela.

Nous avons divers projets en cours qui examinent vraiment comment reconnaître cette réalité et lui donner son élan.

M. Tim Louis: Je vous remercie pour votre réponse. Vous avez fait une observation importante: le Canada est si vaste que ce sera difficile de trouver une solution unique applicable à l'ensemble du pays. Vous avez parlé d'une approche pangouvernementale regroupant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que les agriculteurs et peut-être aussi le secteur de la technologie.

À votre avis, le Canada peut-il jouer un rôle de chef de file mondial dans le domaine de l'agriculture durable? Le cas échéant, quelles mesures devons-nous prendre et comment pouvons-nous échanger des pratiques exemplaires les uns avec les autres, compte tenu de la taille du Canada?

• (1725)

M. Tyler McCann: D'après moi, c'est tout à fait possible. Il importe de reconnaître que déjà, nombre des cultures produites au Canada aujourd'hui comptent parmi les plus efficaces au monde. Par exemple, puisque le canola canadien émet relativement peu de carbone lorsqu'il est utilisé comme matière première pour produire du diesel renouvelable, nous sommes déjà un chef de file dans ce marché. Si le canola canadien était la seule matière première employée pour produire du diesel renouvelable, le monde s'en porterait mieux.

Cela dit, il faut aussi reconnaître qu'il y a encore beaucoup de place à l'amélioration. Les secteurs dans lesquels nous ne sommes pas un chef de file mondial comprennent la réglementation sur l'édition génomique, les programmes favorisant la conception de nouvelles technologies et la création d'un milieu qui encourage le secteur privé à investir dans la R-D. Nous pouvons faire beaucoup mieux à de nombreux égards.

Je le répète, nos agriculteurs font du très bon travail, mais il arrive souvent que les politiques canadiennes, un domaine dans lequel nous avons tendance à être excessivement prudents et à préférer le statu quo, soient en retard par rapport aux efforts qu'ils déploient pour produire des aliments de manière durable et productive.

M. Tim Louis: Je vous demanderais de nous en dire plus à ce sujet. Vous n'êtes pas le premier à nous parler de la nécessité de stimuler les investissements du secteur privé. D'autres pays obtiennent de meilleurs résultats que nous sur ce plan.

Quel genre de mesures pouvons-nous prendre? Nous avons la technologie et nous pouvons l'exporter. Or, vous avez raison lorsque vous dites qu'il faut des investissements et que ces investissements ne peuvent pas provenir uniquement du gouvernement; le secteur privé a aussi un rôle à jouer. Quel genre de mesures pouvons-nous prendre à court terme pour bâtir la confiance?

Le président: Je vous prie de répondre en 30 secondes.

M. Tyler McCann: Pour évaluer l'effet de la réglementation au Canada, il faut des programmes améliorés et plus ciblés permettant d'ajouter des investissements du secteur privé aux fonds investis par le gouvernement. Nous devons en faire plus pour tâcher d'avoir les moyens d'exporter la technologie ainsi que nos pratiques et produits agricoles partout dans le monde.

M. Tim Louis: Il ne me reste que quelques secondes. Je vais m'en servir pour réagir à un commentaire fait par M. Orb.

Vous avez mentionné que les collectivités urbaines blâmaient les collectivités rurales pour les émissions. Je voudrais simplement dire que les choses se passent autrement dans ma circonscription de Kit-chener—Conestoga, où les reproches sont remplacés par des poignées de main et des: « Merci de nous nourrir. » Je précise, pour le compte rendu, que c'est possible pour les régions rurales et urbaines d'entretenir une relation étroite.

Je vous remercie.

Le président: C'est une belle leçon de la part du député de Kit-chener—Conestoga. Merci, monsieur Louis.

Merci, monsieur McCann, monsieur Orb.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez maintenant la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Monsieur Orb, dans votre allocution d'ouverture, vous avez parlé de la nécessité que les nouveaux arrivants obtiennent rapidement leur permis de travail. Cela m'amène à parler de l'enjeu de la main-d'œuvre et des travailleurs étrangers. Comme on le sait, il y a actuellement des problèmes majeurs en lien avec le traitement des demandes.

Avez-vous des recommandations particulières à faire au gouvernement?

[Traduction]

M. Raymond Orb: Oui, je vous remercie pour la question, monsieur Perron.

Nous travaillons avec M. Harrison, le ministre de l'Immigration ici en Saskatchewan. Nous savons qu'il y a des difficultés à surmonter pour pouvoir admettre des travailleurs agricoles et des immigrants ukrainiens, les gens qui habitaient des exploitations agricoles en Ukraine. Différentes restrictions s'appliquent à eux, en particulier par rapport aux tests, par exemple. Le ministre collabore avec le gouvernement fédéral en vue d'accélérer le processus, mais les efforts déployés en ce sens n'ont pas encore donné de résultats concrets.

Nous savons que dans le domaine de l'agriculture, c'est très difficile de faire entrer des travailleurs agricoles. Bien entendu, un grand nombre d'Ukrainiens qui viennent au Canada ont de l'expérience dans ce secteur. D'autres ont besoin de formation. D'ailleurs, c'est là un autre problème: il faut aussi augmenter le financement destiné à la formation.

J'ai mentionné que les pénuries de camionneurs ne touchent pas seulement la Saskatchewan, mais aussi le reste du pays. Il faut plus de camionneurs. Certaines personnes doivent recevoir une formation pour obtenir un permis au Canada. À l'heure actuelle, la Subvention canadienne pour l'emploi Canada-Saskatchewan ne permet pas aux camionneurs de catégorie 1A d'être formés dans des exploitations agricoles. Nous demandons au gouvernement fédéral et à la province d'envisager la possibilité d'assouplir les restrictions à cet effet.

[Français]

M. Yves Perron: Merci.

Précisément au sujet des travailleurs étrangers, est-ce que l'octroi de visas plus longs pour les travailleurs qui reviennent chaque année et un renouvellement automatique de leur visa sont des mesures qu'il vous plairait d'entendre?

• (1730)

[Traduction]

M. Raymond Orb: Je pense que ces mesures seraient utiles. Nous savons que durant la pandémie de COVID-19, les travailleurs agricoles temporaires avaient de la difficulté à être admis au Canada. Le gouvernement fédéral a apporté des changements. Toutefois, les gens dont je parle auraient le statut de résident permanent au Canada. D'après moi, il vaudrait la peine d'examiner toutes ces mesures afin d'accélérer le processus.

Le président: Je vais vous arrêter là.

Je vous remercie, monsieur Orb.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Perron.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour deux minutes et cinquante secondes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur McCann, ma dernière question de ce tour s'adresse à vous.

Je sais que le travail de votre institut reflète la pensée systémique. Vous étudiez des enjeux alimentaires complexes et interreliés, et vous jouez un rôle de porte-parole.

L'Union européenne a mis en place un plan d'urgence en réaction aux expériences qu'elle a vécues durant la pandémie de COVID-19 et aux pressions exercées par la pandémie sur son système alimentaire, son système de transport, etc. En ce qui concerne le Canada, vous avez parlé des points vulnérables de nos divers systèmes, ainsi que des changements climatiques.

L'autre rôle que je joue à la Chambre des communes se rapporte à la sécurité publique, ce qui comprend les mesures d'urgence. Si l'on regarde ce que d'autres ont fait, notamment l'Union européenne, selon vous, de quelle façon le gouvernement fédéral peut-il contribuer à mettre en place un plan d'urgence pour le Canada, que ce soit par l'intermédiaire du ministère de la Protection civile ou d'Agriculture et Agroalimentaire Canada? Le problème est trop vaste pour être résolu par une seule région ou une seule province. Quel est votre avis à ce sujet?

M. Tyler McCann: On revient encore une fois au principe de l'approche pangouvernementale, une approche importante dans ce cas-ci.

Selon moi, les gens du ministère fédéral, Agriculture et Agroalimentaire Canada, sont passés assez rapidement à l'action. Ils ont tenté de réagir et de faire face aux problèmes qui sont survenus durant la pandémie. Toutefois, la situation nous a permis de constater que nous ne sommes pas très bien préparés. Une grande partie du travail a été fait à l'improviste, dans un effort d'atténuer les effets de la pandémie à mesure qu'ils se faisaient sentir.

Nous espérons que les leçons qui seront tirées de cette expérience nous permettront d'améliorer les systèmes et de dresser un meilleur plan pour l'avenir. Nous l'avons aussi constaté à l'échelle locale en Colombie-Britannique, où des systèmes ont dû être construits pour contrecarrer les effets de l'inondation.

La créativité est au rendez-vous. Les fonctionnaires ont réussi à régler des problèmes de longue date liés à la réglementation. Ils ont montré que le Canada est capable d'accomplir de bonnes choses et que nous sommes à la hauteur. Cela dit, il serait utile de faire plus de planification proactive — non seulement au sein du gouvernement, mais aussi entre le gouvernement, l'industrie et les autres intervenants de la chaîne de valeur — de sorte que nous soyons prêts à unir nos efforts en cas d'urgence et que nous disposions des systèmes dont nous avons besoin.

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Merci, monsieur McCann.

Au nom du Comité, je remercie tous les témoins de s'être joints à nous et d'avoir mis leurs connaissances, leurs perspectives et leur expérience collective dans le domaine de l'agriculture à notre disposition dans le cadre de notre étude. Merci beaucoup.

Chers collègues, nous allons accueillir le deuxième groupe de témoins dans deux ou trois minutes. Nous devons aussi discuter des travaux du Comité avant de lever la séance. Nous ferons peut-être vite; je vous prie de ne pas trop vous éloigner.

• (1730)

(Pause)

• (1739)

Le président: Reprenons.

Chers collègues, nous allons poursuivre nos travaux.

Nous avons le plaisir d'accueillir trois témoins.

M. Beusekom a des difficultés d'ordre technique; il n'a pas pu faire l'essai. Nous allons essayer de le faire entrer, mais en attendant, nous allons commencer la discussion avec les deux témoins qui sont parmi nous.

Nous accueillons Mme Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale d'Aliments et boissons Canada, qui se joint à nous en personne. Je vous souhaite la bienvenue, madame Sullivan. Si j'ai bien compris, c'est la première fois depuis deux ou trois ans que vous vous retrouvez dans une salle de comité.

Nous recevons aussi, par vidéoconférence, M. Stephen Paul, vice-président, Chaîne d'approvisionnement logistique, de Ray-Mont Logistiques. Bienvenue, monsieur Paul.

Je le répète, M. Beusekom se joindra peut-être aussi à nous, si nous arrivons à régler les problèmes techniques.

Nous allons commencer par les déclarations préliminaires.

Madame Sullivan, vous disposez de cinq minutes. La parole est à vous.

• (1740)

Mme Kathleen Sullivan (présidente-directrice générale, Aliments et boissons Canada): Merci beaucoup, monsieur le président, et bonjour à toutes et à tous.

Je suis Kathleen Sullivan, présidente-directrice générale d'Aliments et boissons Canada, l'association commerciale nationale qui représente les fabricants canadiens d'aliments et de boissons. Le Canada compte près de 8 000 entreprises de fabrication d'aliments et de boissons d'un océan à l'autre. Comme vous le savez sans doute, la vaste majorité d'entre elles sont des petites et moyennes entreprises. Elles jouent un rôle crucial dans la transformation des produits agricoles canadiens en aliments destinés à la population canadienne et à nos partenaires commerciaux.

Un secteur de la transformation des aliments fort et dynamique est essentiel pour soutenir l'agriculture primaire, pour assurer la sécurité alimentaire locale et pour protéger la souveraineté alimentaire du Canada. Au cours des dernières années, ce secteur a connu des défis sans précédent. Les graves pénuries de main-d'œuvre, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et nationales, l'inflation historique, les urgences climatiques, les catastrophes naturelles, les perturbations des infrastructures de transport et beaucoup d'autres événements ont exercé une pression démesurée et, surtout, déstabilisante sur le système alimentaire canadien.

Au lieu de tourner leur regard vers la reprise et la croissance, les fabricants de produits alimentaires envisagent la consolidation et la contraction. Il est essentiel pour l'avenir du système alimentaire canadien que nous renforçons les éléments fondamentaux requis pour soutenir et stabiliser ce secteur. Sans une base solide, la croissance économique et l'expansion seront impossibles.

Aujourd'hui, j'attirerai très brièvement votre attention sur trois enjeux fondamentaux cruciaux: la main-d'œuvre, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures.

Le premier enjeu est la main-d'œuvre. La main-d'œuvre demeure le problème le plus grave auquel les fabricants canadiens d'aliments et de boissons font face aujourd'hui. Je pense qu'au cours de la dernière année, nous avons eu l'occasion d'en parler avec presque tous les membres du Comité. À l'heure actuelle, nous estimons qu'environ 20 % des postes de ce secteur demeurent vacants. Il va sans dire que la pandémie a exacerbé le problème, et nous nous attendons à ce que la situation continue à empirer.

Le bassin de main-d'œuvre est de plus en plus restreint, et les fabricants peinent à attirer des travailleurs. Les pénuries chroniques de main-d'œuvre et les écarts sérieux en matière de compétences nuisent à notre capacité de maintenir les niveaux actuels de production alimentaire, ce qui a pour effet de menacer la sécurité alimentaire locale et d'assombrir nos perspectives touchant le développement économique et la croissance du commerce.

Grâce au soutien financier du Centre des Compétences futures, mon organisation, de pair avec le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture et la Fédération canadienne de l'agriculture, dirige l'élaboration d'une stratégie de la main-d'œuvre

pour les secteurs de l'agriculture et de la fabrication d'aliments et de boissons. Plus d'une centaine d'intervenants participent à cette initiative dirigée par l'industrie, qui vise à cerner les causes profondes des pénuries de main-d'œuvre et des écarts en matière de compétences, à trouver des solutions concrètes pour combler les lacunes, ainsi qu'à établir des objectifs pertinents et des échéanciers en vue de mesurer les progrès et de régler les problèmes. Nous recommandons fortement au gouvernement fédéral de continuer à soutenir ce travail.

Nous recommandons aussi au gouvernement fédéral de continuer à améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le système d'immigration du Canada. Sans les travailleurs étrangers, il sera impossible de résoudre les problèmes liés à la main-d'œuvre à court et à moyen terme. En avril, le gouvernement fédéral a annoncé des changements très attendus au PTET visant à pallier à court terme les pénuries de main-d'œuvre. Nous recommandons au gouvernement de continuer à améliorer l'accès aux travailleurs étrangers en simplifiant le PTET, en remplissant son engagement pris dans le cadre du budget de 2022 de mettre en place un modèle d'employeur de confiance et en créant des programmes permettant de recruter des travailleurs pour pourvoir des postes permanents et à l'année.

Je vais prendre un instant pour réagir à l'annonce d'hier concernant les cibles d'immigration pour les trois prochaines années. Ces cibles sont les bienvenues, mais malheureusement, même si le nombre de nouveaux arrivants augmente, les volets d'immigration actuels ne favorisent pas toujours l'admission des travailleurs recherchés par l'industrie. Il y a donc du travail à faire sur ce plan aussi.

Finalement, j'aimerais parler conjointement des chaînes d'approvisionnement et des infrastructures. Le gouvernement fédéral considère la fabrication d'aliments et de boissons, ainsi que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, comme des infrastructures essentielles. Malgré cela, dans les faits, peu de mesures sont en place pour protéger le système alimentaire canadien contre les pressions externes. La responsabilité de maintenir les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures alimentaires du Canada pèse surtout sur les épaules de l'industrie. Cette responsabilité est compliquée par la taille et l'ampleur de l'industrie, par le manque de coordination stratégique entre les différents gouvernements, par la nature mondiale des chaînes d'approvisionnement, ainsi que par le fait que la vaste majorité des entreprises de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sont des sociétés privées dont bon nombre sont cotées en bourse et qui ont toutes leurs propres objectifs et leur propre structure de gouvernance.

• (1745)

Nous appuyons fortement le rapport publié en octobre par le Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement et nous encourageons le gouvernement fédéral à en suivre les recommandations.

Nous recommandons également au gouvernement fédéral d'adopter des mesures favorisant une approche cohérente et coordonnée pour accroître la résilience de la chaîne d'approvisionnement du système alimentaire canadien. Ces mesures pourraient comprendre des investissements dans la surveillance continue et la collecte de renseignements sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et canadiennes qui seraient transmis à l'industrie. Le gouvernement fédéral pourrait aussi investir dans des mesures visant à protéger le système alimentaire contre les chocs externes et à renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Ce travail pourrait commencer par une évaluation critique des principaux facteurs de risque et points vulnérables de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Le président: Madame Sullivan, je vous ai accordé un peu plus de temps. Pouvez-vous conclure, s'il vous plaît?

Mme Kathleen Sullivan: En ce qui concerne les infrastructures, j'aimerais simplement ajouter que nous recommandons aussi au gouvernement de reconnaître qu'une grande partie des infrastructures nécessaires pour que les gens puissent travailler sont des infrastructures locales, par exemple les logements abordables, les transports en commun et les services de garde. Ce sujet est abordé dans le rapport du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, il est impératif que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux continuent à prendre des mesures à cet égard.

Je serai ravie de fournir plus de détails sur tous ces sujets durant la période de questions.

Je vous remercie.

Le président: Je suis sûr que mes collègues auront des questions pour vous.

Monsieur Paul, vous disposez de cinq minutes.

M. Stephen Paul (vice-président, Chaîne d'approvisionnement logistique, Ray-Mont Logistiques): Au nom de Ray-Mont Logistiques, je tiens à remercier le Comité de nous donner l'occasion de parler de la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne.

En guise d'aperçu, Ray-Mont Logistiques est une entreprise de 30 ans établie à Montréal qui se spécialise dans le transport de marchandises conteneurisées. Nous avons trois terminaux situés à des endroits stratégiques au Canada — Montréal, Vancouver et Prince Rupert — avec une capacité d'exploitation de plus de 125 000 EVP par année. Notre entreprise est axée sur l'exportation et a transporté plus d'un million d'EVP au cours de la dernière décennie. L'entreprise est verticalement intégrée, ce qui permet la collaboration avec les sociétés ferroviaires, les transporteurs maritimes, les sociétés de transport, les exploitants portuaires et les clients, nous donnant ainsi une perspective unique.

Nos principaux produits primaires sont les produits agricoles, le plastique, la résine et la pâte à papier, mais l'agriculture est indissociable de la raison d'être de notre entreprise depuis 30 ans. Avant la pandémie, nous avons transporté par conteneur environ 2,5 millions de tonnes de produits agricoles destinés à l'exportation.

La chaîne d'approvisionnement du transport de produits agricoles par conteneurs a connu d'importants défis ces dernières années. Il convient de souligner qu'il y avait des signes avant-coureurs avant la pandémie, au printemps 2019, avec l'émergence des traversées à vide comme mécanisme de contrôle de l'économie de la chaîne

d'approvisionnement. Cependant, l'émergence de la COVID-19 au printemps 2020 et ses répercussions sur la chaîne d'approvisionnement ont sans cesse créé de nouveaux défis à tous les tournants, entraînant non seulement des perturbations des exportations agricoles conteneurisées, mais obligeant aussi la chaîne d'approvisionnement à s'ajuster et à se réinventer.

Les principales préoccupations des dernières années ont été les traversées à vide — que j'ai mentionnées —, l'accès de certains transporteurs aux conteneurs vides, l'élimination de services de navires existants ou l'affectation de navires, ce qui a entraîné le déplacement de volume considérable de produits agricoles des ports de la côte Ouest vers les ports de la côte Est, les problèmes croissants de main-d'œuvre dans tous les secteurs de la chaîne d'approvisionnement et, surtout, les variations liées au transport des importations, qui ont entraîné des ajustements continus dans la chaîne d'approvisionnement. Prenons à titre d'exemple la congestion portuaire et ferroviaire observée après la première vague de la pandémie en raison de la hausse marquée et imprévue des importations, et le changement de stratégie des principales sociétés d'importation de la chaîne d'approvisionnement, à savoir le passage du modèle du « juste à temps » au modèle « juste au cas », qui a exercé des pressions supplémentaires sur la capacité d'entreposage et de stockage de conteneurs.

Même si nous voyons des signes d'amélioration dans la chaîne d'approvisionnement, de nombreux défis persistent et divers aspects restent à améliorer pour assurer le transport plus efficace et efficient des produits agricoles.

Voici quelques-unes des recommandations de notre entreprise.

Premièrement, il faut prendre conscience que les changements de tendances dans la chaîne d'approvisionnement pourraient durer longtemps. Nous ne pouvons tout simplement pas nous attendre à ce que la situation revienne complètement à la normale et à pouvoir fonctionner comme avant. Il faut prendre conscience que cela pourrait être la nouvelle normalité. C'est un aspect qu'il faut comprendre, comme nous devons comprendre que le facteur de croissance du secteur du transport par conteneurs maritimes au cours des dernières décennies — la part de marché — a fait place, chez la plupart des entreprises privées, à une gestion axée sur la stabilité financière et les marges de profit.

La deuxième recommandation est la nécessité du développement accéléré des infrastructures, nouvelles et existantes, afin de créer une capacité d'appoint à divers niveaux de la chaîne d'approvisionnement, notamment les infrastructures portuaires et ferroviaires et les parcs de transbordement et de logistique. Pour ce faire, il faudra miser sur des programmes comme le FNCC afin d'encourager les entreprises privées à accroître la capacité de leur chaîne d'approvisionnement. Le processus doit être rationalisé pour nous donner les moyens de réagir rapidement, étant donné que les enjeux émergents de la chaîne d'approvisionnement mondiale surviennent et s'intensifient plus rapidement que le Canada ne peut s'y adapter.

Troisièmement, tous les ordres de gouvernement doivent encourager et appuyer les projets de développement de la chaîne d'approvisionnement afin de favoriser l'amélioration générale de la chaîne d'approvisionnement canadienne et de l'économie dans son ensemble. À titre d'exemple personnel, Ray-Mont cherche à accroître l'empreinte logistique de ses activités à Montréal depuis six ans dans le but d'augmenter sa capacité de 400 %, mais divers ordres de gouvernement lui font obstacle. Si cette expansion avait été prévue dès la conception du projet, bon nombre des problèmes qui nuisent actuellement aux exportations agricoles dans ce corridor et dans la chaîne d'approvisionnement en général dans son ensemble seraient réglés. En fin de compte, les inefficacités de la chaîne d'approvisionnement entraînent une augmentation des coûts et l'inflation.

Quatrièmement, nous devons collaborer avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement au plus haut niveau, en particulier avec l'industrie du transport maritime, pour trouver des solutions et poser les questions essentielles. Permettez-moi de souligner ici l'importance de travailler avec eux et non contre eux, car les transporteurs maritimes sont des entreprises privées qui choisissent de faire escale dans les ports canadiens. Le port de Montréal, qui a une capacité d'amarrage supplémentaire, est un exemple probant, mais les sociétés maritimes choisissent de ne pas y faire escale.

• (1750)

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons assisté à l'élimination de services existants sur la côte ouest au cours des deux dernières années. Encore une fois, il s'agit d'un choix. Nous devons leur demander quels sont les motifs de ces décisions et pourquoi la capacité est retirée du Canada. Plus important encore...

Le président: Je suis désolé, monsieur Paul. Le temps est écoulé.

J'aimerais que nous puissions passer aux questions. Je donne donc la parole à M. Beusekom pour cinq minutes tout au plus. Vous aurez l'occasion de terminer vos observations. Merci.

M. Jim Beusekom (président, Market Place Commodities Ltd): Bon après-midi.

Je m'appelle Jim Beusekom. Je suis président de Market Place Commodities, une entreprise située à Lethbridge, en Alberta. Je vais vous donner un aperçu de nos activités. Nous faisons le commerce du grain, des légumineuses et des oléagineux produits par les agriculteurs de l'Ouest canadien. Nous avons trois marchés. Sur le marché intérieur, nous vendons des aliments pour animaux principalement destinés à la production de bovins et de bétail. Nous exportons vers les États-Unis, et nous exportons par conteneurs vers le marché asiatique, majoritairement en Asie du Sud-Est.

Nous nous approvisionnons auprès d'agriculteurs de l'Ouest canadien, dans ce qu'on appelle généralement les secteurs d'offre excédentaire. En général, les districts et comtés municipaux ou les municipalités rurales de l'Alberta et de la Saskatchewan produisent beaucoup plus que ce qu'ils consomment, de sorte que l'offre de produits excède la demande sur le marché intérieur. Nous expédions ces produits vers les marchés d'exportation, les marchés internationaux. Nous assurons le transport des marchandises des vendeurs aux acheteurs, par l'intermédiaire de services de logistique tiers: camionnage, transport ferroviaire et conteneurs d'expédition.

Sur le marché intérieur — en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba — nous transportons principalement les marchandises par camion, avec l'aide du transport ferroviaire au besoin. Lorsque nous exportons vers les États-Unis, nous avons tendance à utiliser

le transport par camion, encore une fois, ou une combinaison de transport routier et ferroviaire. En général, nous expédions les produits par camion aux États-Unis, puis nous accédons au réseau ferroviaire américain, comme BNSF Railway, et le produit est ensuite acheminé aux marchés de destination aux États-Unis. Quant aux exportations outre-mer, nous utilisons tous les modes de transport: du camion au transport ferroviaire, du rail aux ports, puis par conteneur maritime jusqu'aux marchés d'outre-mer.

C'est surtout une question de logistique. Permettez-moi d'apporter des précisions. Certains aspects doivent continuellement être revus et améliorés. Il y a deux préoccupations dans le secteur du camionnage. La première est la pénurie de chauffeurs. En ce moment, les entreprises de camionnage ont beaucoup de difficulté à prendre de l'expansion et à satisfaire à la demande de la clientèle. Nous sommes d'avis qu'il faut revoir et simplifier le processus d'obtention du permis de conduire au Canada. Actuellement, par exemple, obtenir un permis de conduire de conducteur de camion de classe 1 est plus difficile et plus coûteux qu'obtenir un permis de pilote de petit aéronef. En fait, je crois qu'un tel permis peut être obtenu plus rapidement et à moindre coût. En outre, il pourrait être pertinent de revoir les exigences et les lignes directrices des compagnies d'assurance pour les entreprises de camionnage.

L'autre problème qui a touché le secteur du camionnage, ce sont les mesures obligatoires passées et actuelles imposées pour traverser la frontière avec les États-Unis. Ces mesures ont eu des répercussions considérables sur le nombre de camionneurs pouvant transporter des marchandises pour nous de l'autre côté de la frontière. Nous sommes situés à une centaine de kilomètres des États-Unis, de sorte que les allers-retours de part et d'autre de la frontière américaine sont tout à fait fréquents.

Pour ce qui est de la logistique ferroviaire, nous tenons à rendre à César ce qui appartient à César, et notre expérience avec le Canadien Pacifique... Encore une fois, nous sommes dans la région de Lethbridge, ce qui signifie que nous avons tendance à utiliser principalement les services du CP, avec lequel nous avons une bonne collaboration. Le CP a apporté d'importantes améliorations à l'équipement disponible. Dans notre cas, cela touche le transport intermodal par rail de Calgary à Vancouver. Les temps d'expédition de l'origine à la destination sont convenables.

Les problèmes liés au transport ferroviaire sont évidemment les déraillements et les catastrophes naturelles, comme celle qui est survenue il y a un an dans la région intérieure de la Colombie-Britannique. Dans de telles circonstances, les sociétés ferroviaires n'ont pas beaucoup de solutions de rechange pour éviter les secteurs touchés, ce qui nous empêche d'acheminer nos produits jusqu'au port.

Le troisième aspect est la logistique liée aux conteneurs et aux ports. La question a déjà été évoquée, mais notre capacité d'acheminer les produits aux ports dépend de notre capacité d'assurer le transit aux ports et l'embarquement sur les navires. La congestion portuaire, le manque de transporteurs maritimes qui entrent aux ports, les traversées à vide, la pénurie de conteneurs et le volume de conteneurs maritimes vides qui repartent pour l'Asie sont des problèmes importants qui ne représentent que quelques-uns des problèmes que nous voulons soulever.

Voilà ma déclaration, essentiellement. Je tiens à vous remercier encore une fois de l'occasion de témoigner devant le Comité.

Je vous remercie.

• (1755)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Beusekom.

Lethbridge est le domicile des Hurricanes de Lethbridge, un bon programme de hockey junior. Go Hurricanes, go!

Chers collègues, nous n'avons pas beaucoup de temps, malheureusement. Je tiens à préciser que nous ferons seulement une série de questions de six minutes. Je crois que nous commencerons avec M. Lehoux.

Si les libéraux et les conservateurs veulent partager leur temps, vous êtes libres de le faire.

Monsieur Lehoux, allez-y.

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue Mme Rood.

Je remercie les témoins d'être avec nous.

Ma question s'adresse à vous, madame Sullivan. Vous avez dit que la main-d'œuvre était le problème le plus important éprouvé par l'industrie. Vous avez mentionné qu'un plan au sujet de la main-d'œuvre avait été préparé avec une centaine d'intervenants.

Y a-t-il, dans ce plan, deux ou trois mesures prioritaires, qui pourraient être mises en application le plus rapidement possible?

Pourriez-vous donner des précisions à ce sujet?

[Traduction]

Mme Kathleen Sullivan: Concernant le plan que nous examinons, la pénurie de main-d'œuvre est un problème complexe à multiples facettes qui nécessite également une solution à multiples facettes.

Parmi les aspects que nous examinons et que je considère comme prioritaires, il y a d'abord la nécessité de simplifier réellement, le plus possible, les programmes d'immigration et de travailleurs étrangers temporaires tout en assurant fondamentalement, évidemment, la protection et le respect des droits des travailleurs. On ne peut créer de nouveaux Canadiens comme par magie. Étant donné l'évolution de notre situation démographique, nous devons vraiment miser sur les travailleurs étrangers, tant temporaires que permanents, pour accroître la main-d'œuvre à court terme, pas seulement dans notre industrie, mais dans d'autres industries aussi.

[Français]

M. Richard Lehoux: Serait-il important, à ce moment-ci, de prolonger les contrats de travail à une durée de deux, trois ou quatre ans, au lieu de les restreindre à une très courte durée?

Serait-ce une mesure positive?

[Traduction]

Mme Kathleen Sullivan: Oui, cela aurait une incidence très positive. Cela aurait certainement pour effet de réduire, pour les entreprises, les coûts et les formalités administratives associés à l'embauche des mêmes travailleurs année après année. Je pense que cela aiderait considérablement les entreprises à se concentrer sur leurs activités — la production des aliments — au lieu de se concentrer sur la paperasse et les formalités administratives.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie.

Dans le même ordre d'idées, vous avez parlé du manque de coordination relativement à la chaîne d'approvisionnement.

Quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer de façon très concrète et à court terme?

[Traduction]

Mme Kathleen Sullivan: Le groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement a recommandé la création d'un bureau de la chaîne d'approvisionnement. Je pense que nous devons envisager une solution semblable pour le système alimentaire, qui compte littéralement des centaines de milliers de fermes, des dizaines de milliers de points de vente au détail et de transformateurs alimentaires. Au quotidien, la coordination des activités du système alimentaire est excellente. Le véritable défi découle des événements inattendus.

En effet, je pense qu'une surveillance concertée — une approche pangouvernementale, comme cela a été évoqué avec le groupe précédent — est l'une des mesures concrètes que peuvent prendre les gouvernements pour s'acquitter de leur rôle. Ils peuvent aussi prendre des mesures concrètes pour assurer une véritable coordination entre les divers ordres de gouvernement, même jusqu'aux plus grandes municipalités.

En outre, ils peuvent examiner diverses solutions, par exemple la numérisation de l'information dans l'ensemble de la chaîne afin de rendre disponibles les informations non concurrentielles de façon à faciliter et accélérer la prise de décisions. Enfin, ils peuvent entreprendre une étude pour déterminer les facteurs critiques et les facteurs de risque dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et trouver un mécanisme pour mobiliser adéquatement les acteurs du milieu, en cas de problème, afin qu'ils puissent collaborer pour le résoudre.

Voilà quelques-unes des mesures concrètes que les gouvernements peuvent prendre pour jouer le rôle qu'ils peuvent jouer. Ils ne peuvent pas régler tous les problèmes, mais je pense que les gouvernements ont un rôle très important à jouer à cet égard.

• (1800)

[Français]

M. Richard Lehoux: Madame Sullivan, en ce qui concerne les infrastructures, sujet dont vous avez parlé plus tôt, avez-vous un message à nous livrer au sujet du rôle du gouvernement fédéral?

[Traduction]

Mme Kathleen Sullivan: Je soulignerais deux principaux aspects. Premièrement, la main-d'œuvre: nos infrastructures et nos systèmes de transport, en particulier le secteur du camionnage, ont les mêmes problèmes de main-d'œuvre que nous. Deuxièmement, la capacité: nous n'avons pas la capacité excédentaire nécessaire pour composer avec des périodes de pointe ou des situations comme celles que nous avons connues en Colombie-Britannique lors des inondations, alors que le port de Vancouver a été essentiellement fermé pendant un certain temps, puis engorgé pendant des mois par la suite.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie.

Je cède maintenant la parole à madame Rood.

[Traduction]

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup, et merci aux témoins de leur présence aujourd'hui.

Madame Sullivan, j'aimerais vous poser une question. Il y a quelques années, j'ai commencé à parler d'un code de conduite destiné aux épicerie. Vous ne l'avez pas mentionné dans votre exposé aujourd'hui, mais si l'on parle de sécurité alimentaire et de la protection de nos producteurs et de nos agriculteurs, l'adoption d'un code de conduite pour les épicerie serait un avantage énorme.

J'aimerais avoir votre avis à ce sujet, très rapidement. Un code de conduite destiné aux épicerie aiderait-il à résoudre certains des problèmes que nous observons aujourd'hui?

Mme Kathleen Sullivan: Je pense qu'un code de conduite pourrait être utile, pourvu qu'il soit bien conçu et obligatoire.

La difficulté, c'est que notre marché de l'alimentation au détail est dominé par cinq chaînes qui contrôlent plus de 80 % des ventes, et 8 000 entreprises canadiennes essaient d'y vendre leurs produits. De toute évidence, il y a là un déséquilibre de pouvoir. La demande pour d'établissement d'un code de conduite découle de la série d'augmentations de frais décrétées unilatéralement il y a quelques années, comme vous l'avez souligné, par certaines de ces grandes épicerie. Le marché ne peut pas fonctionner comme nous le souhaiterions en raison de l'importante concentration dans un segment du marché.

Je pense qu'un code de conduite obligatoire établissant des règles très claires sur ce qui est permis ou non et comportant un mécanisme de conformité très rigoureux garantissant que les petites entreprises aient accès à un processus de règlement des différends, au besoin, pourrait certainement aider.

Mme Lianne Rood: Merci beaucoup.

Il me reste seulement une vingtaine de secondes. Concernant les infrastructures, je me demande si vous souhaitez ajouter quelque chose que vous avez omis dans votre déclaration préliminaire.

Mme Kathleen Sullivan: On voit de nombreux rapports écrits, mais ils se font tableter. Le rapport du groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement constitue un véritable joyau. Dans une grande mesure, il répète les recommandations formulées en 2018 par la table sectorielle de stratégies économiques de l'agroalimentaire. Réalisons ces recommandations. Nous accomplirons des avancées seulement si nous travaillons ensemble. Je pense qu'une réelle occasion s'offre à nous.

Je dirai que, pendant la pandémie, nous sommes devenus doués à trois égards: pour la recherche de diagnostics, pour la collaboration et pour la créativité. Je pense que nous devons optimiser ces compétences acquises pendant la pandémie, plutôt que de les laisser s'évanouir, et commencer à voir plus grand pour les façons d'améliorer nos chaînes d'approvisionnement.

Le président: Merci, madame Sullivan.

Merci, madame Rood.

Allez-y, monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Louis, l'excellent député de Kitchener—Conestoga.

Je veux remercier tous les témoins d'être parmi nous.

Une de mes questions s'adresse à M. Paul.

Vous avez souligné l'importance du Fonds national des corridors commerciaux. On m'a souvent parlé de problèmes liés à certains obstacles, que ce soit au port ou sur les chemins de fer. Bien entendu, les ressources se font toujours rares. On ne peut investir partout en même temps, et la disponibilité de la main-d'œuvre pose problème.

De votre point de vue, comment pourrions-nous le plus rentabiliser nos investissements pour déboucher la congestion de la chaîne d'approvisionnement, là où cette congestion se produit?

M. Stephen Paul: Je pense que le plus avantageux consiste à construire des parcs de logistique de grande envergure ou des projets d'infrastructures pour la chaîne d'approvisionnement.

À titre d'exemple, nous essayons de déménager d'un site de 12 acres — où nous nous trouvons actuellement, à Montréal — vers un site de 60 acres adjacent au port de Montréal. Ce changement nous aiderait, mais il accroîtrait aussi la facilité du transport.

Je crois que l'accent devrait être mis sur les solutions de croissance pouvant être réalisées rapidement et comptant des éléments essentiels déjà en place. Je remarque en effet que de nombreuses propositions dans différents projets s'apparentent plutôt à des idées de transition. Elles se concrétiseront peut-être dans deux, trois ou quatre ans. Or, c'est aux projets qui sont pratiquement clés en main qu'on devrait accorder notre attention. La mobilisation pourra dès lors s'amorcer.

Comme je l'ai déjà mentionné, les projets dans le reste du monde prennent forme beaucoup plus rapidement qu'au Canada. Lorsque nous rattrapons notre retard par rapport à ces initiatives, nous traînons déjà de la patte par rapport à d'autres initiatives voyant le jour ailleurs.

• (1805)

M. Francis Drouin: Merci beaucoup de cette rétroaction.

Madame Sullivan, merci de comparaître devant nous.

Évidemment, la main-d'œuvre continue à faire couler beaucoup d'encre. Dans votre secteur, ce sera toujours un sujet brûlant d'actualité, tout comme dans les métiers spécialisés. J'en entends parler d'autant que je me souviens. L'automatisation représente de toute évidence un enjeu clé. Je me demande si vous détenez des statistiques sur la hauteur des investissements effectués par vos membres pour tenter d'automatiser des volets des systèmes. Les nouvelles technologies compensent-elles les pénuries de main-d'œuvre?

Mme Kathleen Sullivan: Je ne détient pas de statistiques, mais, si je me fie à des cas isolés, je peux affirmer qu'on reconnaît réellement que, étant donné la situation de la main-d'œuvre et le désir général d'accroître la productivité, il faut faire la transition vers l'automatisation, la numérisation et la robotique. Notre industrie ne donnera cependant pas lieu à l'équivalent de la voiture autonome. Certains segments de notre industrie sont très manuels. Par exemple, nous nous penchons souvent sur de petites améliorations quant à la façon d'appliquer une technologie à un segment de la chaîne de production ou quant à la transition d'une chaîne de production à une autre. Les changements dans notre milieu prendront probablement davantage la forme de technologies graduelles.

Toutefois, en toute franchise, je ne saurais vous dire combien de fois des PDG n'ont pu, pendant la pandémie et à la suite de celle-ci, participer à des réunions de comités de mon organisation parce qu'ils devaient travailler dans la chaîne de production à cause d'absences ou de départs d'employés. La plupart des compagnies doivent remettre à plus tard leur réflexion sur l'avenir et leur planification parce que les défis liés à différentes chaînes d'approvisionnement doivent être réglés au jour le jour. On peut être aux prises avec une pénurie de palettes ou de sucre. Ces problèmes variés surissent presque toutes les semaines.

Je crois que nous devons vraiment intervenir pour trouver des façons d'aider les compagnies à adopter ces technologies.

M. Francis Drouin: D'accord, merci.

Monsieur Louis, je vous cède la parole.

Le président: Vous disposez d'une minute et 45 secondes, monsieur Louis.

M. Tim Louis: Je vais faire de mon mieux.

Je remercie tous les témoins de nous consacrer du temps.

Je pourrais peut-être revenir à vous, monsieur Paul. Vous avez mentionné des recommandations sur les investissements pour les infrastructures portuaires et ferroviaires. Le Canadien National et le Canadien Pacifique nous ont récemment exprimé que la crise climatique a des répercussions sur notre chaîne d'approvisionnement. Les feux de forêt, les inondations et le froid extrême représentent tous des événements ayant une incidence sur notre transport.

Serait-ce juste d'affirmer que la crise climatique, qui entraîne des événements météorologiques extrêmes, influence les investissements nécessaires dans les infrastructures portuaires et ferroviaires? Quels investissements devons-nous effectuer pour la résilience climatique? Que nous recommandez-vous à court et long terme?

M. Stephen Paul: En matière de conséquences climatiques sur la chaîne d'approvisionnement, la diversification représente la plus grande leçon tirée des événements des dernières années. Lorsque des catastrophes surviennent, comme la rivière atmosphérique de l'an dernier en Colombie-Britannique, on doit se demander comment effectuer un virage pour se rendre à d'autres endroits, dans ce cas à Prince Rupert, à Montréal ou à Halifax. Comment s'y prendre efficacement? De nombreux intervenants ont dû essayer de changer de stratégie et de trouver des solutions.

Le fait est qu'on ne peut compter sur aucune capacité d'intensification. Aucune infrastructure n'existe pour nous permettre de nous rendre aux endroits voulus tout en changeant de stratégie. Que le problème soit causé par les changements climatiques ou par la dynamique de la chaîne d'approvisionnement, une élasticité accrue dans la chaîne d'approvisionnement et des solutions nous permettant de nous rendre aux endroits les plus judicieux feront augmenter la rentabilité et l'efficacité des exportations et des importations. Ces améliorations changeront aussi la réputation du Canada quant à son transport des exportations.

Le président: Nous devons en rester là.

Merci, messieurs Louis et Paul.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous. Je suis heureux de vous voir en personne, madame Sullivan. C'est toujours agréable.

Je vais m'adresser à M. Paul.

Vous dites que l'agrandissement de votre site à Montréal a pris trop de temps, soit six ans. Qu'est-ce qui a bloqué ce projet?

Parfois, il y a des évaluations à faire...

[Traduction]

M. Stephen Paul: À Montréal...

Je suis désolé.

[Français]

M. Yves Perron: Je vous écoute.

• (1810)

[Traduction]

M. Stephen Paul: Nous avons des objectifs ambitieux d'agrandir le site de Montréal. Nous avons acquis un terrain adjacent au port de Montréal qui était vacant depuis près de 15 ans et dont le zonage était exactement le même que celui de notre site actuel à Griffintown, une banlieue de Montréal. Nous nous sommes attelés à la tâche et nous avons assaini le site selon les règles environnementales. Nous avons demandé le permis, puis on nous a dit que nous n'avions pas la permission de mener nos activités sur ce terrain.

L'affaire s'est retrouvée devant un tribunal, pour se rendre jusqu'à la Cour supérieure du Québec; aux deux instances, nous avons eu gain de cause. Fort de ces décisions, nous avons poursuivi nos efforts et avons demandé: « D'accord, pouvons-nous obtenir un autre permis pour continuer le travail? » Nous nous sommes encore heurtés à de l'opposition, attribuable en partie aux communautés avoisinantes qui rechignent à voir un parc de logistique pour la chaîne d'approvisionnement dans leur quartier. Nous nous démenons dans ce contexte pour essayer d'améliorer le transport de la chaîne d'approvisionnement dans ce corridor. Si nous y parvenons, nous ferons preuve d'efficacité sur le plan économique et nous rendrons les activités viables pour nos clients et nos partenaires.

[Français]

M. Yves Perron: Je comprends que l'on a besoin d'infrastructures rapidement. C'est très important, mais il ne faut pas oublier l'acceptabilité sociale et la consultation du milieu, car ce sont aussi des éléments importants. L'élément que je veux soulever, c'est qu'on ne pourra pas tout enlever. Il y a peut-être de l'inefficacité sur le plan administratif, mais il y a des étapes à suivre.

Pensez-vous que l'on devrait enlever à la population avoisinante son droit d'être consultée? Ai-je bien compris?

[Traduction]

M. Stephen Paul: Non, pas du tout. Je pense qu'il importe toujours de consulter la communauté. Il faut faire partie de cette communauté.

À titre d'exemple, nous avons proposé de travailler avec les citoyens du milieu et la municipalité locale pour créer un parc de logistique respectueux de l'environnement. Nous pourrions créer un parc. Nous pourrions ériger des murs soniques pour réduire le bruit. Nous avons tenté de trouver des solutions écologiques pour répondre à nos besoins et à ceux du quartier et ainsi assurer une bonne cohabitation.

En réponse à votre question, il est primordial de mobiliser les citoyens du quartier. En aucun temps ne désirons-nous imposer quoi que ce soit aux résidents.

[Français]

M. Yves Perron: Je vous remercie de me rassurer à cet égard; je voulais être sûr de bien comprendre.

Évidemment, certaines procédures administratives pourraient être améliorées.

Madame Sullivan, j'ai beaucoup aimé votre commentaire à propos du rapport antérieur du Comité et de ceux faits par d'autres comités. Personnellement, je suis député depuis trois ans et il me semble que certains rapports dorment depuis un certain temps. Il doit y avoir de la poussière dessus.

Vous avez parlé des travailleurs, du code et de la nécessité d'avoir un plan précis. Si vous aviez à choisir deux ou trois recommandations qui doivent être mises en place rapidement, quelles seraient-elles?

[Traduction]

Mme Kathleen Sullivan: La liste est longue, mais je crois que la priorité consiste à se concentrer sur la main-d'œuvre.

Je le répète: à cet égard, je crois que nous devrions accorder notre attention aux travailleurs étrangers. Nous devons veiller à ce que ces travailleurs étrangers puissent venir au Canada, à ce qu'ils... Personne ne veut imposer de lieux de travail aux travailleurs, mais je crois qu'il faut les inciter à travailler dans les secteurs d'infrastructures essentielles.

Nous devons aussi réfléchir au long terme. La bonne nouvelle est que l'industrie s'est approprié l'élaboration d'une stratégie à long terme pour la main-d'œuvre. Le gouvernement fédéral doit vraiment appuyer cette initiative. Par exemple, je crois qu'ISDE a un rôle à jouer pour déterminer comment mieux appuyer l'adoption des technologies graduelles dans le secteur de la fabrication des aliments et des boissons. Nous accusons du retard par rapport à d'autres industries de la fabrication au Canada et par rapport à d'autres industries de la transformation alimentaire dans d'autres pays. Nous devons à tout prix remédier à la situation.

Je crois que nous devons réfléchir aux façons de mieux se préparer aux urgences et de mieux les affronter lorsqu'elles surviennent. Nous avons traversé la pandémie, pendant laquelle nous avons tiré de nombreuses leçons. Toutefois, même depuis le début de la pandémie, nous avons connu de multiples arrêts de travail. Nous avons subi des fermetures de frontières et de graves événements météorologiques. Chaque année, nous sommes assaillis par des événements climatiques ne se produisant qu'une fois au cours d'une vie. Nous devons être beaucoup mieux préparés à ces événements lorsqu'ils se produisent, mais nous devons aussi bien nous remettre sur pied par la suite.

Voilà trois des grandes priorités que j'examinerais.

• (1815)

[Français]

Le président: Monsieur Perron, il ne reste que 15 secondes à votre temps de parole.

Merci beaucoup.

Monsieur MacGregor, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de comparaître devant nous aujourd'hui.

Madame Sullivan, étant donné vos commentaires sur le déséquilibre de pouvoir et le code de conduite pour les détaillants en alimentation, vous pourriez être un témoin précieux dans le cadre de notre prochaine étude où nous examinerons les prix élevés des aliments et la répartition du pouvoir dans le marché des détaillants alimentaires.

Pour revenir à vos observations sur la main-d'œuvre, notre pays traverse vraiment une drôle d'époque: nous avons vécu deux années et demie éprouvantes qui ont tout bouleversé. Notre pays compte maintenant un nombre record de familles ayant recours aux banques alimentaires. Nous savons que l'inflation tenaille grandement de nombreuses familles canadiennes. Simultanément, les affiches annonçant la recherche d'employés pullulent. Nous baignons dans une étrange conjoncture.

Vous avez mentionné qu'il manque 20 % d'employés dans votre industrie. Je sais que, dans ma circonscription de Cowichan—Malahat—Langford, on dirait que toutes les entreprises — des restaurants aux petits fabricants — ont un besoin criant de main-d'œuvre. La pénurie tourmente toutes les entreprises. Voilà la curieuse époque dans laquelle nous vivons. Je ne me souviens d'aucune période récente où autant de postes étaient vacants alors qu'autant de personnes se démenaient.

Je me pose une question. Vous avez parlé de l'élaboration d'un plan stratégique sur la main-d'œuvre dirigé par l'industrie. Je sais que bon nombre d'entreprises et d'usines de fabrication parmi vos membres dénombrent des employés syndiqués. Les TUAC représentent bien entendu le grand syndicat dans votre secteur au Canada. Je pense qu'il est dans l'intérêt des syndicats — en particulier pour les TUAC — de faire croître leur nombre de membres.

Je me demande quelle est la teneur des conversations avec les syndicats. Sont-ils en mesure de proposer des idées novatrices, de l'aide tirant parti de leur expertise ou toute autre piste de solution pour intéresser plus de personnes talentueuses d'ici aux débouchés existants?

Mme Kathleen Sullivan: Je n'ai pas beaucoup discuté directement avec les syndicats récemment.

Tout d'abord, je dirai, comme vous l'avez soulevé, que notre industrie est assez fortement syndiquée. Les syndicats et la gestion gèrent leurs relations qui, tout compte fait, semblent assez harmonieuses. Bien entendu, nous ne décourageons pas la syndicalisation et nous l'accueillons favorablement dans notre secteur.

Au printemps, lorsque nous avons demandé au gouvernement fédéral de mettre en œuvre des changements au programme de travailleurs étrangers temporaires, nous avions même en notre possession des lettres d'appui de syndicats. Bien entendu, quand des travailleurs étrangers intègrent une usine syndiquée, ces travailleurs deviennent automatiquement membres du syndicat. Ils se prévalent des mêmes avantages et protections que tout autre travailleur; à vrai dire, c'est le cas, que l'usine soit syndiquée ou non. Alors que nous nous attelons au cadre stratégique, je crois que nous multiplierons les discussions.

Un ancien président de notre organisation a déjà affirmé que, si nous prenions toutes les mesures qui s'imposent, nous ne nous heurterions plus à des problèmes. Je n'entends pas par là que nous ne nous remuons pas suffisamment, mais nous devons manifestement commencer à réfléchir à faire les choses différemment. Il faudra entre autres discuter avec des intervenants avec qui nous n'interagissons pas beaucoup, y compris les Autochtones du Canada et des groupes qui sont peut-être sous-représentés. Il faut déterminer comment inciter plus de travailleurs à s'ajouter à cette main-d'œuvre. Le défi réside bien sûr dans le fait qu'on finit par débaucher des employés, ce qui empire le sort de leurs anciens employeurs.

Au bout du compte, nous devons saisir comment aborder les Canadiens qui ne font pas partie de la population active ou qui ne sont pas des travailleurs complètement actifs. Il nous faut comprendre comment les inciter et les aider à surmonter les obstacles pour intégrer le monde du travail. Comment examiner les endroits où se trouvent les groupes qui ne travaillent pas? Ils ne se trouvent peut-être pas aux endroits où nous avons besoin d'eux.

Un facteur vraiment critique est que, bien souvent, des travailleurs sont disponibles, mais ils ne possèdent pas les compétences nécessaires. Nous composons avec un énorme fossé de compétences. Nous répétons souvent que les métiers spécialisés sont touchés par une pénurie, mais nous constatons souvent un fossé de compétences dans tous les emplois. Nous devons également nous pencher sur ces emplois.

Pour conclure, tous ces éléments composent le projet auquel nous travaillons.

M. Alistair MacGregor: Vous avez aussi mentionné que, plutôt que de traverser une période de croissance et de possibilités, de nombreuses compagnies vivent en fait des regroupements et un resserrement. Dans notre dernier groupe de témoins, certains intervenants ont fait référence à la taille croissante de la dette agricole. Un des témoins a expliqué que la dette agricole augmente, mais qu'il peut exister différents types de dettes et que des dettes bénéfiques peuvent aider à accroître la productivité.

Quel est le niveau d'endettement général d'un grand nombre de vos compagnies membres? Comment se répercuteront ces regroupements ou ce resserrement sur la sécurité alimentaire du Canada si nous ne rectifions pas le tir?

• (1820)

Mme Kathleen Sullivan: Je ne détiens pas de statistiques à ce sujet. Je dirai néanmoins que nous constatons — tout comme vous, qui parlez à vos électeurs — que les coûts liés à la chaîne d'approvisionnement augmentent, qu'on pense aux coûts des carburants ou simplement aux coûts des biens de remplacement et aux coûts de main-d'œuvre. Simultanément, nous éprouvons énormément de mal à transférer l'intégralité de ces coûts aux consommateurs qui sont déjà tourmentés par l'inflation du prix des aliments. La situation fait

donc bouler de neige dans le secteur de la fabrication, ce qui devient un problème.

Je dirais toutefois que le plus gros obstacle demeure la main-d'œuvre. En ce qui a trait au resserrement ou aux regroupements, un fabricant peut finir par se dire: « Je possède une usine dans une province. Je ne réussis pas à trouver assez de travailleurs, alors je n'aurai peut-être d'autres choix que de transférer toute cette production vers une usine dans une province voisine afin d'y regrouper mes activités. » Au bout du compte, nous recensons un nombre réduit de fabricants alimentaires qui se concentreront au sein de compagnies de plus en plus grandes.

Quelqu'un avancera peut-être que la viabilité de 7 000 ou 8 000 fabricants de produits alimentaires est impossible s'il s'agit exclusivement de petites entreprises. Je rétorquerais que les petits fabricants suscitent une grande partie de l'appui pour la sécurité alimentaire locale. Aussi, une grande part de la créativité, du développement de produits et de l'innovation dans notre industrie... BC Food & Beverage, tout près de chez vous, organise une remise de prix phénoménale chaque année afin de mettre en valeur tous les produits novateurs provenant de la Colombie-Britannique, qui sont surtout le fruit du travail de fabricants de petite et moyenne taille. Vous devriez être incroyablement fiers des produits de votre province.

À mon avis, il serait triste d'assister à un trop grand nombre de regroupements et à une forte concentration des entreprises de transformation alimentaire, mais je crois qu'on commencera à voir ce phénomène.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Sullivan et monsieur MacGregor.

Chers collègues, c'est ce qui met fin au temps imparti avec les témoins, mais ne vous éloignez pas trop, car nous devons nous occuper de quelques travaux du Comité.

Mais auparavant, je tiens à remercier tous nos témoins — Mme Sullivan qui se trouve dans la salle, M. Paul sur la vidéoconférence et M. Beusekom — de leurs témoignages et de leurs contributions aujourd'hui. Je vais vous libérer, car nous avons environ 10 minutes pour les travaux du Comité.

Madame la greffière, pourriez-vous libérer les personnes en ligne? Je sais que Mme Sullivan connaît le chemin.

Chers collègues, nous procéderons assez rapidement, mais je dois aborder quatre points avec vous.

Tout d'abord, nous savons qu'à notre retour de la semaine de relâche, c'est-à-dire le 14 novembre, nous entamerons l'étude article par article du projet de loi C-234. J'ai consulté la greffière. Nous vous demandons d'envoyer tout amendement proposé à la greffière et aux conseillers législatifs d'ici le 10 novembre à midi, s'il vous plaît. Je vous remercie.

J'ai besoin du consentement unanime pour adopter cette proposition. Je ne pense pas que cela posera problème.

Des députés: D'accord.

M. Philippe Méla (Greffier législatif): Monsieur le président, je m'excuse de vous déranger.

Est-ce que je peux proposer une autre date, c'est-à-dire le 9 novembre, plutôt que le 10 novembre, à midi? En effet, nous avons quatre autres projets de loi dont la date limite est le 10 novembre à midi, et je pense que cela permettrait de répartir la joie, pour ainsi dire, sur deux jours plutôt que tout arrive le même jour.

Le président: Il n'y a pas de problème. Nous allons vous aider. Ce sera donc le 9 novembre. C'est parfait.

Nous avons eu une petite complication administrative. Je vous remercie.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole.

M. Alistair MacGregor: Avec qui pouvons-nous communiquer pour la rédaction des amendements?

Le président: Vous pouvez communiquer avec un conseiller législatif.

M. Alistair MacGregor: A-t-on déjà choisi un conseiller en particulier? Je n'ai pas reçu de courriel à cet égard.

Le président: Nous allons nous assurer que la greffière communique avec vous, monsieur MacGregor, car il s'agira probablement de votre amendement. Nous allons donc nous assurer de faire cela, mais tous les autres peuvent procéder. Nous veillerons à ce que tout cela soit réglé, monsieur MacGregor, car nous avons besoin de cet amendement avant le 9 novembre, à midi.

Chers collègues, j'aimerais connaître votre avis sur les progrès de notre étude sur l'insécurité alimentaire mondiale. Nous avons maintenant entendu quelques témoins. Je pense que nous en sommes probablement au point où nous pourrions commencer à rédiger un rapport et le présenter à la Chambre.

J'ai discuté d'une ébauche de calendrier avec la greffière aujourd'hui. J'ai proposé, du moins à l'interne... J'aimerais obtenir vos commentaires sur la possibilité que notre dernière séance sur ce sujet ait lieu le 16 novembre. Pendant la première heure, nous entendrions trois ou quatre témoins parmi ceux qui n'ont pas encore comparu, à la discrétion des analystes. Ce serait donc pour la première heure. Ensuite, pendant la deuxième heure, nous pourrions fournir aux analystes nos recommandations et commentaires principaux, puis les laisser commencer la rédaction du rapport. Cela convient-il à tout le monde? J'aimerais avoir votre avis sur la question.

Nous sommes donc d'accord. C'est très bien. Nous procéderons donc de cette façon. La réunion du 14 novembre sera consacrée au projet de loi C-234. Ensuite, nous entendrons des témoins pendant la première heure de la réunion du 16 novembre et nous formulons nos commentaires aux analystes pendant la deuxième heure.

Le troisième point — et je remercie M. Drouin de me l'avoir rappelé —, c'est que le Budget supplémentaire des dépenses n'a pas encore été déposé. Je présume qu'il le sera à un moment donné et j'aimerais savoir si les membres du Comité souhaitent que la ministre compareisse au sujet du Budget supplémentaire des dépenses lorsqu'il sera déposé.

Un député: Oui.

Le président: D'accord. Tout ce que je demande, c'est qu'à ce moment-là, vous m'autorisiez à travailler avec la greffière et l'équipe du cabinet de la ministre pour déterminer la date à laquelle elle pourrait comparaître devant le Comité. Êtes-vous d'accord?

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord.

Monsieur MacGregor, je vois que vous avez levé la main. Avez-vous quelque chose à ajouter?

• (1825)

M. Alistair MacGregor: Je n'ai qu'un point à aborder.

La Chambre a renvoyé le projet de loi S-227 à notre comité lors du vote d'aujourd'hui. Je ne pense pas que nous ayons besoin d'y consacrer beaucoup de temps. Nous pourrions peut-être permettre à M. Nater de comparaître pendant une heure pour nous dire à quel point son projet de loi est formidable. Ensuite, nous pourrions l'approuver rapidement, car je ne crois pas qu'il soulèvera la controverse.

Le président: M. Rob Black pense peut-être que c'est son projet de loi, mais le parrain est effectivement M. Nater.

Monsieur Drouin, vous avez la parole.

M. Francis Drouin: Par respect pour l'autre Chambre, j'inviterais M. Black, s'il s'agit de... Encore une fois, je ne pense pas que cela soulève la controverse. Nous pourrions peut-être inviter M. Nater à comparaître pendant la première heure, car je ne pense pas que nous ayons besoin de passer deux heures avec lui. Par respect pour M. Black, à titre de rédacteur du projet de loi, nous pourrions l'inviter à comparaître pendant la deuxième heure. Je sais que c'est quelqu'un de bien.

Le président: Je vais donner la parole à M. Steinley, car je pense qu'il avait laissé entendre que nous n'avons peut-être même pas besoin de consacrer deux heures à cette question.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Oui. Ne pouvons-nous pas simplement nous réunir, leur demander à tous les deux de faire une déclaration préliminaire de cinq minutes, puis leur poser des questions? Nous pourrions tout faire en une heure, puis procéder à l'étude article par article au cours de la deuxième heure de la réunion. Je pense que nous pouvons tout faire en une seule journée.

Le président: Est-ce la façon dont vous souhaitez procéder?

Des députés: Oui.

Le président: Si vous nous le permettez, nous ferons de notre mieux pour organiser cette réunion en fonction des horaires de M. Nater et du sénateur Black.

Monsieur Perron, vous avez la parole.

[Français]

M. Yves Perron: Je ne veux pas me faire l'empêcheur et tourner en rond, mais je vous invite quand même, comme comité, à ne pas bâcler notre travail. J'ai l'impression qu'on va faire cela en 30 minutes et que tout sera réglé.

Je suis d'accord avec M. Drouin qu'il faudrait entendre au moins les gens qui ont présenté le projet de loi S-227. À la fin de cette réunion, on pourrait décider si on veut étudier plus avant le projet de loi ou si on le renvoie immédiatement à la Chambre.

Je crois que nous devrions consacrer au moins une réunion à cette discussion.

[Traduction]

Le président: Quelqu'un a-t-il des commentaires à formuler au sujet de l'intervention de M. Perron?

Combien de temps proposeriez-vous d'accorder à cette question?

M. Warren Steinley: Je pense qu'une réunion serait suffisante, si M. Perron veut dire une réunion du Comité. Je pense que c'est ce que nous disons, c'est-à-dire que M. Black et M. Nater pourraient comparaître pendant une heure pour faire une déclaration préliminaire et répondre à nos questions, puis nous pourrions consacrer l'heure suivante à l'étude article par article. Le projet de loi n'est pas très long. Si M. Perron veut dire une réunion de comité lorsqu'il parle d'une réunion, je suis d'accord avec lui.

[Français]

M. Francis Drouin: Monsieur Perron, vous voulez peut-être un peu plus de temps pour réfléchir à cette proposition.

On pourrait discuter du projet de loi pendant une heure et procéder ensuite à autre chose. En principe, cela pourrait vous donner le temps nécessaire pour penser à des amendements possibles que vous avez peut-être en tête. Je fais cette proposition par respect pour les membres du Comité.

Je ne vois pas beaucoup d'autres amendements qu'on pourrait apporter, mais on peut se donner 48 heures pour y penser, puis on pourra procéder à l'étude article par article pendant 20 minutes. Je ne pense pas qu'on va s'obstiner à ce sujet.

• (1830)

M. Yves Perron: Je n'en ai pas l'intention non plus, mais je ne voudrais surtout pas qu'on ferme la porte à la possibilité de proposer des amendements. On pourrait garder la porte ouverte, comme on vient de le mentionner. Je serais d'accord là-dessus.

[Traduction]

Le président: Pourquoi ne faisons-nous pas cela? Nous pourrions en discuter davantage. Il est évident que le Comité souhaite se pencher sur la question, et le projet de loi nous a été renvoyé. Je serais heureux de discuter avec le sénateur Black et avec M. Nater, puis de faire notre rapport le 14.

Monsieur Lehoux, vous avez la parole.

[Français]

M. Richard Lehoux: Merci, monsieur le président.

Nous avons invité le ministre Fraser et je pense qu'il est très important que nous le recevions, parce qu'on nous parle très régulièrement de la question de la main-d'œuvre, ici. Alors, je tiens fortement à ce que nous continuions d'insister sur la présence du ministre.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie d'avoir soulevé ce point.

Monsieur Lehoux, nous avons écrit au ministre Fraser. Si je comprends bien — et je vais laisser la greffière intervenir, si elle le juge nécessaire —, six ou sept comités parlementaires différents lui ont demandé de comparaître ces jours-ci. On nous a donc informés qu'il ne pourra pas comparaître devant notre comité, car il n'est pas disposé à se libérer en raison de son emploi du temps. Vous pouvez comprendre que nous ne pouvons pas nécessairement obliger l'un de nos collègues parlementaires à comparaître devant un comité. C'est la réalité pour tous les membres des comités.

Cependant, si vous estimez qu'il est nécessaire d'approfondir certaines choses, nous devrions demander l'accord du Comité.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je comprends, monsieur le président, mais nous parlons d'insécurité alimentaire et je trouve que c'est une question très importante. J'ose espérer que M. le ministre pourra se libérer.

[Traduction]

Le président: Nous pouvons l'espérer.

Si vous souhaitez que je fasse autre chose, par exemple que j'écrive une deuxième lettre, il faudrait que ce soit à la demande du Comité. Sinon, nous pouvons en rester là.

Je vois que M. Perron a levé la main.

[Français]

M. Yves Perron: J'appuie fortement la proposition de M. Lehoux. Cela fait trois ans que je suis député, cela fait trois ans que nous parlons de ce problème et rien ne se passe. Compte tenu de l'importance de la sécurité alimentaire, nous devrions insister pour recevoir le ministre. Cela fait partie de notre travail.

[Traduction]

Le président: J'aimerais avoir l'avis de mes autres collègues dans la salle. Je ne comprends pas très bien la situation. Souhaitons-nous faire un suivi supplémentaire, monsieur Lehoux, c'est-à-dire souhaitons-nous que le Comité envoie un courriel supplémentaire dans lequel nous disons au ministre qu'il est important qu'il compare devant le Comité, s'il peut trouver le temps nécessaire? Est-ce bien ce que vous demandez? Plus précisément, est-ce que vous me demandez d'envoyer une autre lettre ou demandez-vous à la greffière d'envoyer une autre lettre à cet égard?

[Français]

M. Richard Lehoux: Il est d'autant plus important de recevoir le ministre que celui-ci a annoncé, hier, une augmentation du nombre d'immigrants. Il faudrait peut-être s'organiser pour faire entrer les travailleurs agricoles qui sont déjà sur la liste d'attente.

[Traduction]

Le président: Vous avez la parole, madame Taylor Roy.

Mme Leah Taylor Roy: Si le ministre est dans l'impossibilité de comparaître, serait-il possible de demander à un représentant du ministère de comparaître pour répondre aux préoccupations?

[Français]

M. Richard Lehoux: Madame Taylor Roy, dans le contexte actuel, c'est certain que je préfère que ce soit le ministre, car c'est lui, en fin de compte, qui définit les grandes orientations du ministère.

J'ose espérer qu'il pourra se libérer. Je suis aussi au Comité depuis trois ans, et c'est une question plus que majeure pour le secteur de l'agroalimentaire, d'autant plus que nous sommes dans un contexte d'insécurité alimentaire mondiale.

[Traduction]

M. Francis Drouin: Monsieur le président, je vous suggère d'envoyer une autre communication. Veuillez ensuite informer le Comité de la réponse.

Le président: Je le ferai avec plaisir. Nous enverrons une autre communication.

Je vous remercie, monsieur Lehoux.

Si vous me le permettez, j'aimerais aborder un dernier point, car nous avons reçu une lettre du président et premier dirigeant du Centre canadien pour l'intégrité des aliments, et je vais m'assurer que la greffière vous la distribue. Je pense qu'elle m'a été envoyée en ma qualité de président du Comité, mais elle traite de la confiance et des sentiments des Canadiens à l'égard du système alimentaire. Cela pourrait être pertinent dans le cadre des questions que nous aborderons lorsque nous entamerons notre étude sur les aliments. Je vais donc demander à la greffière de vous faire suivre ce courriel, ainsi que la pièce jointe. Le représentant de cet organisme tient simplement à nous faire savoir que si son organisme peut nous être utile pour une séance d'information ou une discussion, ce sera tout à fait possible.

Comme nous tentons de remplir notre calendrier et qu'il faudra jongler avec deux, trois ou quatre choses, l'étude sur les aliments et la possibilité de terminer le rapport sur l'insécurité alimentaire mondiale, pourquoi ne pas en discuter à notre retour de la semaine de relâche? Si vous le voulez, nous pourrions aussi utiliser une réunion pour planifier cela. Il vous sera donc envoyé à titre d'information. Je voulais seulement soulever la question ici.

Je ne pense pas avoir autre chose à vous dire. Je vous remercie de m'avoir accordé ce temps supplémentaire. Nous allons maintenant mettre fin à la réunion. Je vous remercie.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>